

The page features several large, abstract, curved shapes in various shades of blue, ranging from light to dark. These shapes are positioned on the left and bottom-left sides of the page, creating a dynamic, flowing visual effect. The shapes appear to be overlapping and have a slight gradient, giving them a three-dimensional feel.

# TELSTAR

SOLUTIONS DE POMPAGE

LOCATION 2017

# LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS



## POMPE VARISCO ZD 4-260 "AUTO-AMORÇANTE ET DISCRÈTE"

Descendante directe de la J4-250, elle est désormais équipée d'une pompe d'amorçage à membrane. De ce fait, la chambre d'amorçage a été retirée ce qui permet d'obtenir de meilleures performances hydrauliques (débit, pression, rendement...)

Elle est équipée d'un capotage d'insonorisation Albatros lui permettant de rester discrète dans toutes les situations tout en conservant assez d'accessibilité pour la maintenance.

### CARACTÉRISTIQUES

Diamètre de passage de 76 mm > turbine, plaques d'usure et corps en fonte > pompe entraînée par un moteur diesel dernière génération de 27 kW.

> Son coffret de démarrage avancé permet un fonctionnement en mode automatique sur poire de niveau.

### APPLICATIONS

Eau de chantier...

> Pour en savoir plus, voir page 27.



## KIT D'AUTO-AMORÇAGE "AUTO-AMORÇAGE ASSURÉ"

Ce kit d'auto-amorçage est équipé d'une pompe à vide à membrane de 50 m<sup>3</sup>/h afin d'assurer un amorçage rapide ainsi que d'un bac flotteur qui permet de réguler le vide.

Ce kit a été spécialement conçu pour équiper nos pompes F10K et F06K lorsqu'elles sont installées en surface sur châssis.

### CARACTÉRISTIQUES

Pompe à membrane > moteur électrique de 1,5 kW > montage sur châssis mécanosoudé.

### APPLICATIONS

By-pass d'égout...

> Pour en savoir plus, voir page 39.



## POMPE HIDROSTAL H150 E "EFFICACE ET DISCRÈTE"

Avec sa turbine hélicoïdale, cette pompe est directement dérivée de la H250 E. Elle est équipée d'un capotage d'insonorisation lui permettant de rester discrète dans toutes les situations.

### CARACTÉRISTIQUES

Diamètre de passage de 100 mm > turbine et corps en fonte, cône d'usure réglable en fonte alliée au chrome > pompe entraînée par un moteur électrique de 22 kW.

> Son armoire intégrée à variateur de fréquence autorise un fonctionnement de 1000 tr/min jusqu'à 1800 tr/min.

### APPLICATIONS

By-pass d'égout...

> Pour en savoir plus, voir page 22.

# Sommaire

Location	4
Installation	5
Service	6
Applications	7
Implantation	8

Pompes électriques immergées	10 à 17
------------------------------	---------

Pompes air comprimé	18 et 19
---------------------	----------

Pompes électriques de surface	20 à 23
-------------------------------	---------

Pompes diesel de surface	24 à 29
--------------------------	---------

Pompes pour forage et surpression	30 et 31
-----------------------------------	----------

Accessoires électriques, hydrauliques et spécifiques	32 à 43
---	---------

Technique	44 à 46
-----------	---------

Conditions générales de location	47
----------------------------------	----



# LOCATION

## LE PLUS GRAND CHOIX DU MARCHÉ



### MATÉRIELS

Telstar loue toutes les pompes qu'il vend > Des centaines de pompes en stock, des plus petites aux plus grosses > Pour l'industrie > Pour le BTP.



### ACCESSOIRES HYDRAULIQUES ET ÉLECTRIQUES

Tous ceux qui sont nécessaires et indispensables > Tuyaux, crépines, colliers, manchons, raccords, dérivations, brides, visserie, vannes, clapets, démarreurs, coffrets de protection, armoires de commande, disjoncteurs, châssis, transmetteurs, alarmes, prises, câbles, contacteurs de niveau, bacs de décantation, passages de route...





# INSTALLATION

## LA RÉUSSITE D'UN CHANTIER DE POMPAGE



### INTERVENTIONS

Étude technique d'implantation > Mise en place de l'ensemble des matériels > Entretien sur site...

### LES ÉQUIPES

Techniciens spécialisés > Chauffeurs > Camions et camionnettes-atelier.





# SERVICES

## SUR TOUS LES FRONTS

### LIVRAISON

Matériels standards, pièces, locations expédiés dans la journée ou le lendemain matin > Transport: flotte de poids lourds avec grues, camionnettes, V.L. ou affrètement.

### ENTRETIEN ET DÉPANNAGE

Sur site : Réparation > Adaptation > Transformation > Entretien préventif > Entretien forfaitaire > Contrôle qualité permanent.

Sur chantier : Par nos équipes mobiles > Après diagnostic téléphonique > Réglages > Réparation dysfonctionnement > Entretien préventif.

### SURVEILLANCE CHANTIERS

Équipes d'astreinte > Système de télésurveillance > Solutions clés en mains > Contrats spécifiques (24h/24, 7j/7).



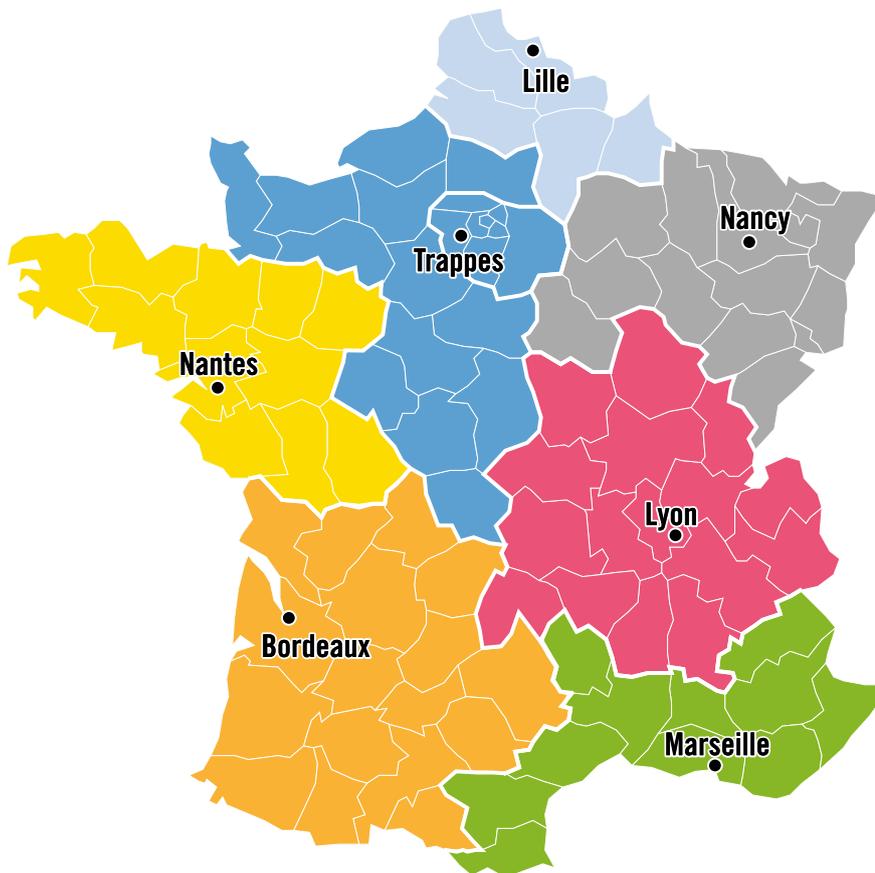


# APPLICATIONS POUR TOUT, PARTOUT...





# IMPLANTATIONS



## ILE-DE-FRANCE

Agence et Siège  
Tél. 01 30 16 50 00

## EST-CHAMPAGNE

Agence Nancy  
Tél. 03 57 76 00 56

## NORD

Agence Lille  
Tél. 03 20 16 94 20

## OUEST-BRETAGNE

Agence Nantes  
Tél. 02 51 11 38 38

## RHÔNE-ALPES

Agence Lyon  
Tél. 04 78 90 40 90

## SUD-EST

Agence Marseille  
Tél. 04 42 10 68 68

## SUD-OUEST

Agence Bordeaux  
Tél. 05 56 72 08 80

## TELSTAR MAROC

Agence Casablanca  
Tél. +212 6 62 15 24 29

## TELSTAR CÔTE D'IVOIRE

Agence Abidjan-Treichville  
Tél. +225 87 57 46 11

## TÉLÉPHONE GÉNÉRAL

**N° Indigo 08 250 POMPE**

0,015€ TTC/Min



## TRANSPORT PAR NOS VÉHICULES

Lors de l'établissement d'un devis, les prix de location sont donnés au départ de chaque agence (des frais de transport supplémentaires peuvent vous être demandés pour des matériels spéciaux non présents dans l'agence la plus proche de vous.)

Nous pouvons prendre en charge le transport via nos propres véhicules ou affréter un transport pour de longues distances ou pour une urgence. Dans tous les cas, le prix du transport vous sera devisé.

## INSTALLATION, ASTREINTE, DÉPANNAGE

Nous pouvons assurer l'installation de nos matériels sur vos chantiers ainsi que le dépannage et l'entretien de ceux-ci.

## LOCATION LONGUE DURÉE, CONDITIONS PARTICULIÈRES

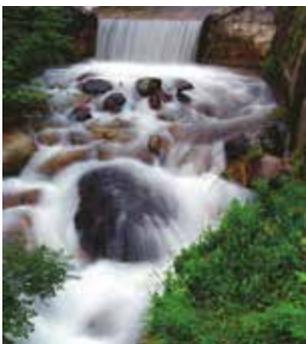
### LOCATION LONGUE DURÉE :

Pour favoriser les locations de longue durée, des conditions de remises particulières peuvent être négociées à l'avance, et applicables dès le 5<sup>e</sup> mois de location.

### RAPPEL DES CONDITIONS PARTICULIÈRES :

(extraits des conditions générales de location figurant sur chaque contrat.)

- Les prix tarifés de nos matériels s'entendent par jour calendaire, sans exception.
- La facturation minimum par contrat ne peut être inférieure à un coût de location de 5 jours, car elle englobe la préparation du matériel, les frais administratifs, l'entretien des pompes et accessoires à chaque fin de location.
- L'assurance vol, incendie, bris de glace... est à la charge exclusive du locataire et ne peut être proposée par TELSTAR.

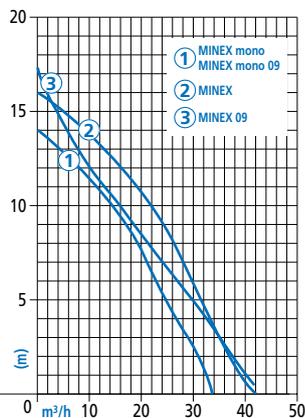


## ENVIRONNEMENT

Nos prix de location comprennent tous les coûts de traitement des déchets liés à l'entretien habituel des matériels (huiles, batteries, peintures, tuyaux, câbles électriques...) ainsi que ceux du recyclage des pièces de rechange et du traitement des eaux de nettoyages.



Grindex Minex



### MINEX 20 m de câble électrique, prise mâle

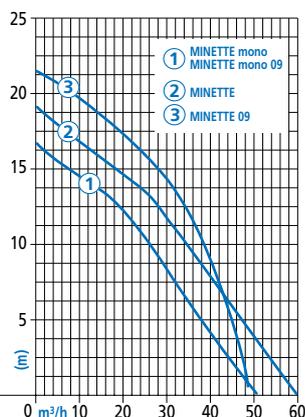
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1001	MINEX mono	34	50	240	17	0,9	5,5
1002	MINEX	42	50	240	17	1,6	3,7
5001	MINEX mono 09	42	50	195	25	1,3	7,2
5002	MINEX 09	40	50	195	25	1,2	2,7

Câble électrique supplémentaire 3 x 1,5 mm² pour MINEX mono 230 V

Câble électrique supplémentaire 4 x 1,5 mm² pour MINEX tri 400 V



Grindex Minette



### MINETTE 20 m de câble électrique, prise mâle

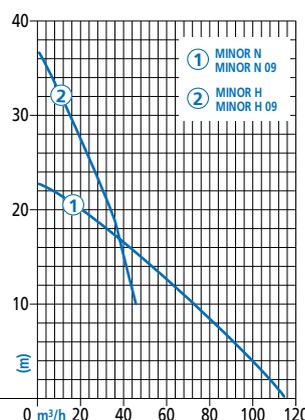
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1004	MINETTE mono	54	75	295	25	1,6	10
1005	MINETTE	60	75	295	25	2	4,6
5004	MINETTE mono 09	54	75	240	30	1,5	8,4
5005	MINETTE 09	48	75	240	32	2,2	4,7

Câble électrique supplémentaire 3 x 2,5 mm² pour MINETTE mono 230 V

Câble électrique supplémentaire 4 x 1,5 mm² pour MINETTE tri 400 V



Grindex Minor



### MINOR 20 m de câble électrique, prise mâle

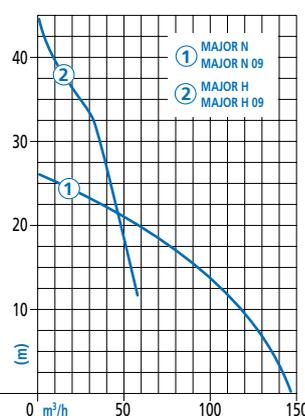
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1010	MINOR N	115	100	330	39	3,2	7
1011	MINOR H	36 m*	75	310	39	2,9	7
5010	MINOR N 09	115	100	286	52	3,7	7,3
5011	MINOR H 09	36 m*	75	286	52	3,7	7,3

\* Hauteur maxi de relevage

Câble électrique supplémentaire 4 x 2,5 mm² pour MINOR



Grindex Major



### MAJOR 20 m de câble électrique, prise mâle

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1015	MAJOR N	150	100	330	45	6,1	12
1016	MAJOR H	44 m*	75	310	45	5,6	11
5015	MAJOR N 09	150	100	286	54	5,6	11
5016	MAJOR H 09	44 m*	75	286	54	5,6	11

\* Hauteur maxi de relevage

Câble électrique supplémentaire 4 x 2,5 mm² pour MAJOR

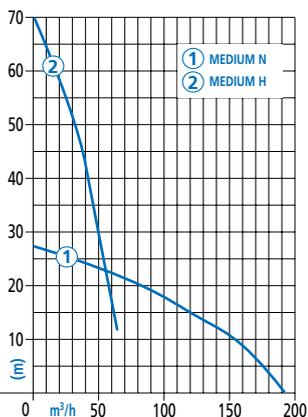
### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 50	Ø 75/80	Ø 100
PVC BLEU	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	-	✓	✓
MÉTALLIQUE	-	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes : contacter votre fournisseur.



Grindex Medium



### MEDIUM 20 m de câble électrique, démarrage incorporé, inverseur, prise mâle

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1018	MEDIUM N	190	100	330	56	8	16
1019	MEDIUM H	70 m*	75/100	330	60	8	16

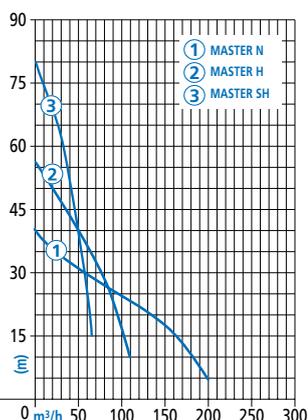
\* Hauteur maxi de relevage

Câble électrique supplémentaire 4 x 2,5 mm² pour MEDIUM N & H tri 400 V

Câble électrique supplémentaire 4 x 4 mm² pour MEDIUM N & H tri 400 V



Grindex Master



### MASTER 20 m de câble électrique, démarrage incorporé, inverseur, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
5018	MASTER N	216	150	346	80	10	19
5019	MASTER H	58 m*	100	346	80	10	19
5021	MASTER SH**	80 m*	75	346	98	10	19

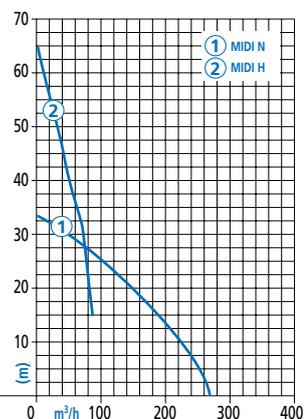
\* Hauteur maxi de relevage

\*\* Avec démarreur progressif intégré selon disponibilité

Câble électrique supplémentaire 4 x 4 mm² pour MASTER N & H tri 400 V



Grindex Midi



### MIDI 20 m de câble électrique, démarrage incorporé, inverseur, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1020	MIDI N	264	150	530	120	11	21
1021	MIDI H	63 m*	100	490	120	10	20

\* Hauteur maxi de relevage

Câble électrique supplémentaire 4 x 6 mm² pour MIDI N & H tri 400 V

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour MIDI N & H tri 400 V

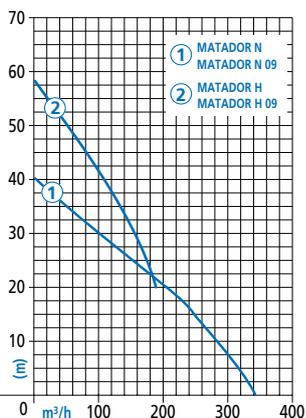
### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 75/80	Ø 100	Ø 150
PVC BLEU	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes : contacter votre fournisseur.



Grindex Matador



### MATADOR 20 m de câble électrique, démarrage incorporé, inverseur, sans prise

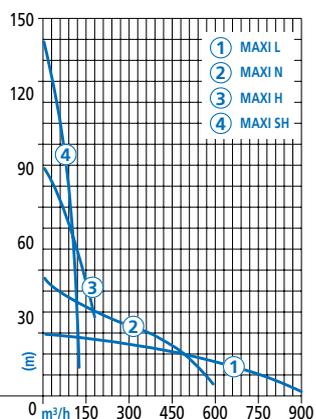
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1025	MATADOR N	366	150	530	160	19	35
1026	MATADOR H	58 m*	100	530	160	20	38
5025	MATADOR N 09	366	150	395	143	18	32
5026	MATADOR H 09	58 m*	100	395	143	18	32

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour MATADOR N & H tri 400 V

Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm² pour MATADOR N & H tri 400 V



Grindex Maxi



### MAXI 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

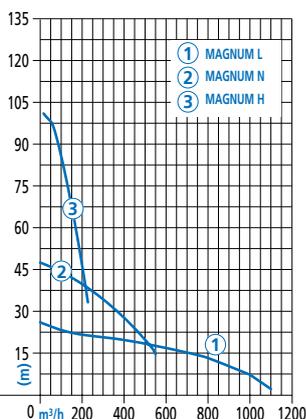
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1030	MAXI L	900	200	510	285	34	64
1029	MAXI N	610	150/200	510	285	33	62
1028	MAXI H	90 m*	100/150	510	285	33	62
1027	MAXI SH	140 m*	100	440	270	37	65

\* Hauteur maxi de relevage

Câble électrique supplémentaire 4 x 25 mm² pour MAXI L, N & H tri 400 V



Grindex Magnum



### MAGNUM 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

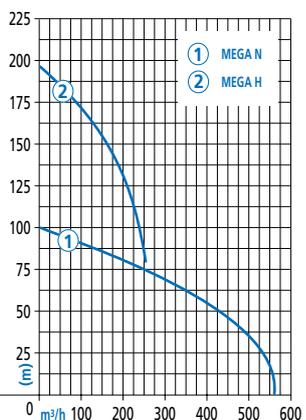
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1032	MAGNUM L	1200	250	740	550	53	107
1033	MAGNUM N	600	200	740	550	53	107
1031	MAGNUM H	100 m*	150	740	550	53	98

\* Hauteur maxi de relevage

Câble électrique supplémentaire 4 x 35 mm² pour MAGNUM L, N & H tri 400 V



Méga



### MEGA 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1101	MEGA N	500	150	1250	900	90	149
1102	MEGA H	180 m*	100	680	985	90	149

\* Hauteur maxi de relevage

Câble électrique supplémentaire 4 x 35 mm² pour MEGA N & H tri 400 V

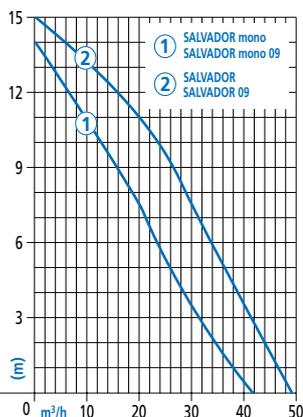
Tuyaux haute-pression à la charge du client

### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 100	Ø 150	Ø 200	Ø 250
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCÉ	✓	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓	✓



Grindex Salvador



### SALVADOR 20 m de câble électrique, prise mâle

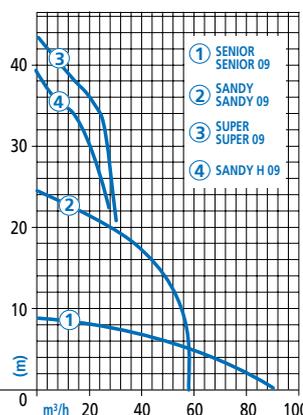
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1035	SALVADOR mono	40	75	375	50	27	1,4	8,5
1036	SALVADOR	50	75	375	50	27	2	4,7
5035	SALVADOR mono 09	40	75	375	50	34	1,5	8,4
5036	SALVADOR 09	50	75	375	50	34	2,2	4,7

Câble électrique supplémentaire 3 x 1,5 mm² pour SALVADOR mono 230 V

Câble électrique supplémentaire 4 x 1,5 mm² pour SALVADOR tri 400 V



Grindex Sandy



### SENIOR, SANDY, SUPER 20 m de câble électrique, prise mâle

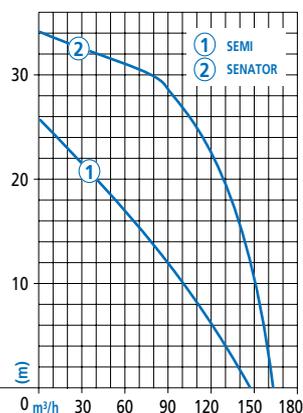
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1040	SENIOR	120	100	480	80	55	4,1	9
1042	SANDY	57	75	480	46	55	5	11
1041	SUPER	42 m*	75	480	32	55	5,6	12
5040	SENIOR 09	90	100	480	80	57	4,1	9
5042	SANDY N 09	60	75	480	46	57	5,6	11
5041	SANDY H 09	39 m*	75	480	46	57	5,6	11

\* Hauteur maxi de relevage

Câble électrique supplémentaire 4 x 2,5 mm² pour SENIOR, SANDY et SUPER tri 400 V



Grindex Semi



### SEMI, SENATOR 20 m de câble électrique, armoire de démarrage (pour Senator), sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1050	SEMI	147	100	570	80	130	11	22
1045	SENATOR	165	100	570	80	165	21	41

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour SEMI tri 400 V

Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm² pour SENATOR tri 400 V

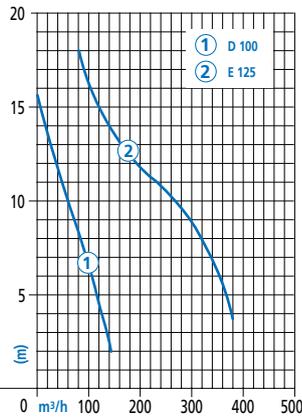
### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 50	Ø 75/80	Ø 100
PVC BLEU	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	-	✓	✓
MÉTALLIQUE	-	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.



Hidrostral E 125



### D100, E125 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

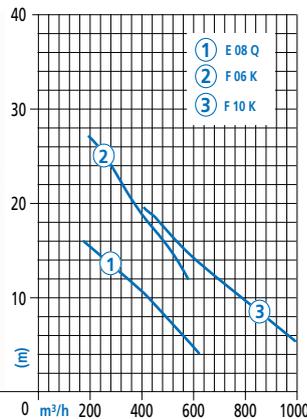
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1076	D 100	145	100	480*	75	140	4	8
1078	E 125	380	150	583*	100	310	11	21

\* Sans coude de refoulement

Câble électrique supplémentaire 4 x 4 mm² pour D100 et E125 tri 400V



Hidrostral F 10K



### E08Q, F06K, F10K 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1079	E 08 Q	630	200	715*	100	450	18,5	41
1080	F 06K	570	150	760*	115	470	26	55
1082	F 10K	1000	250	850*	120	1050	37	74

\* Sans coude de refoulement

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour E08Q et F06K

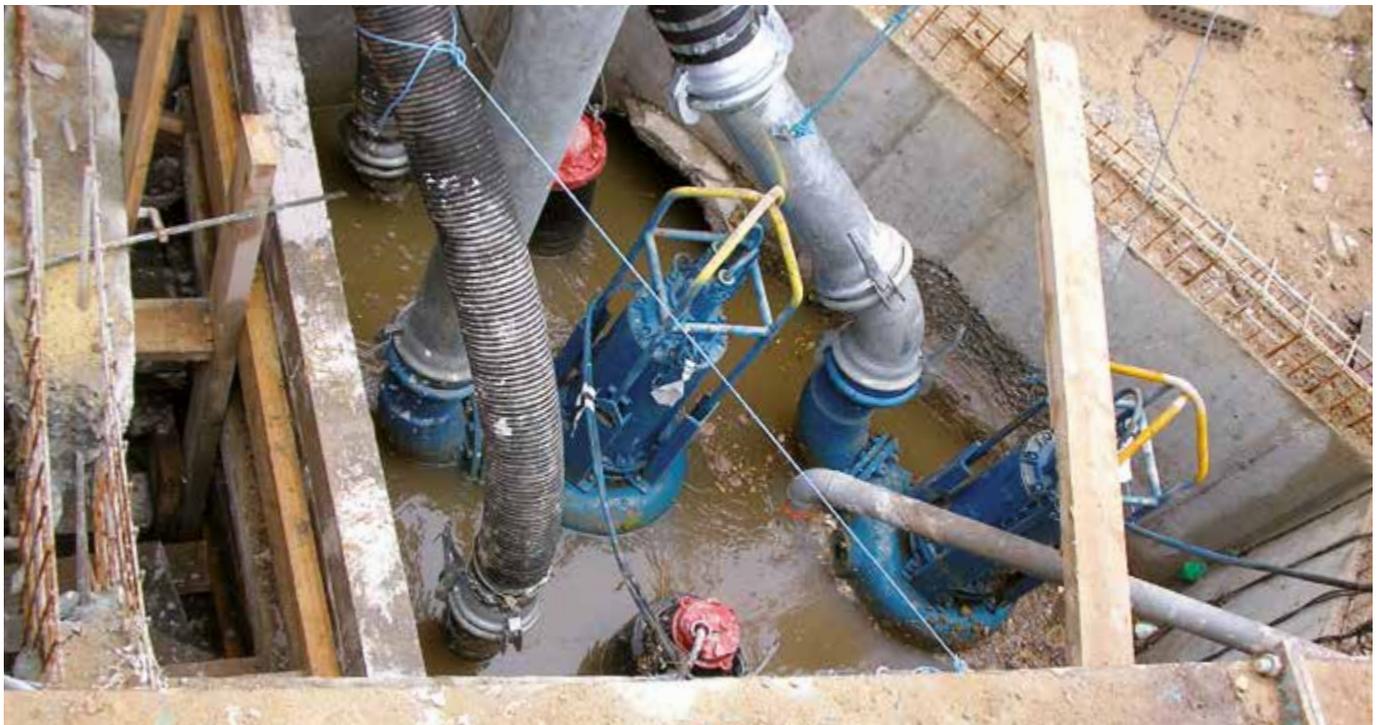
Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm² pour F10K

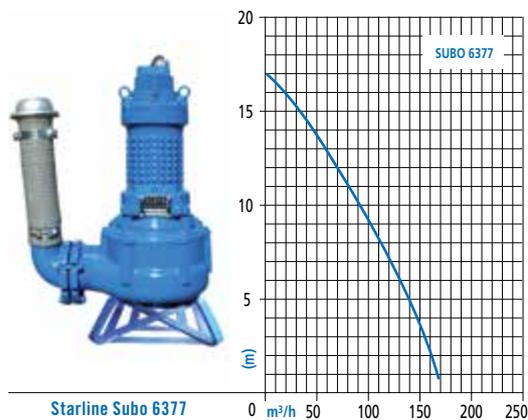
### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 100	Ø 150	Ø 200	Ø 250
PVC BLEU	✓	✓	-	-
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	✓	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.

### Pompe Hidrostral en cours d'installation.





### SUBO 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1246	SUBO 6377	165	100	607	70 x 90	160	7,1	13,5

Câble électrique supplémentaire 4 x 4 mm² pour SUBO



**Hidrostral FR 10K**

### POMPES RELAIS sur châssis, 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	L x l x h mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
CHR4	FR 125	380	1700 x 750 x 500	400	11	21
CHR5	FR 08Q	630	2200 x 1000 x 1000	540	18,5	41
CHR6	FR 06K	570	2200 x 1000 x 1000	540	26	55
CHR6	FR 10K	1000	2200 x 1000 x 1000	670	37	74

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour FR06K

Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm² pour FR10K

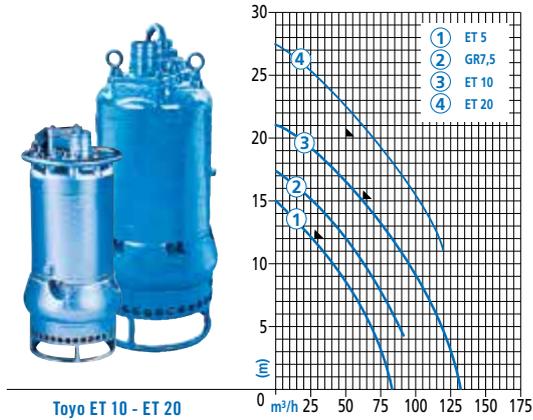
Pression maximum à l'entrée : 3 bars

**NOUVEAU** : Option Kit d'auto-amorçage disponible p.39 (PV50)

### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 100	Ø 150	Ø 200	Ø 250
PVC BLEU	✓	✓	-	-
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	✓	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.



### ET 5, GR 7,5, ET 10, ET 20

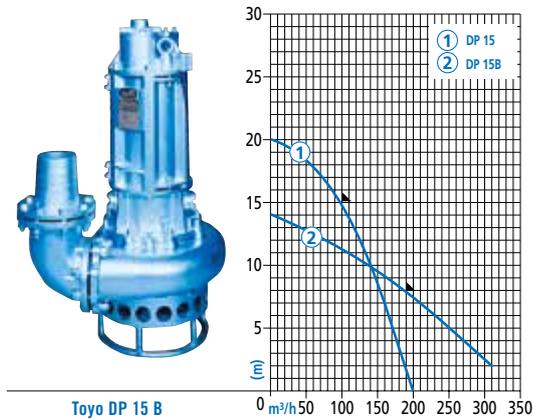
20 m de câble électrique, coffret de protection, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1201	ET 5	80	75	360	20	155	3,7	9
1222	GR 7,5	90	100	425	25	145	5,5	11
1202	ET 10	130	100	440	25	215	7,5	18
1203	ET 20	130	100	470	30	320	15	30

Câble électrique supplémentaire 4 x 6 mm² pour ET 5

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour GR7,5, ET 10, ET 20

Sortie adaptation pour colonne de bétonnage Ø273 pour ET 10 et ET 20



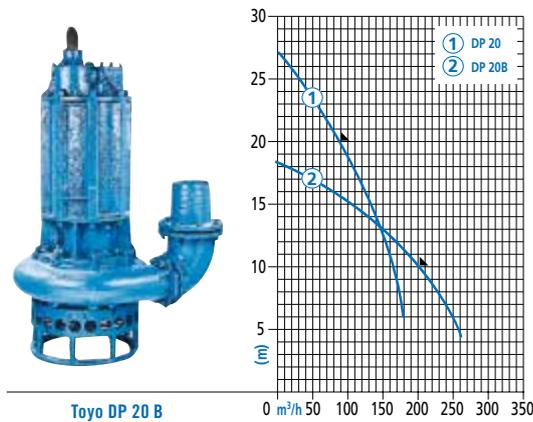
### DP 15, DP 15B

20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1204	DP 15	200	100	760	35	470	11	24
1205	DP 15B	300	150	840	60	510	11	24

Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm² pour DP 15 et DP 15B

Sortie adaptation pour colonne de bétonnage Ø273 pour DP 15



### DP 20, DP 20B

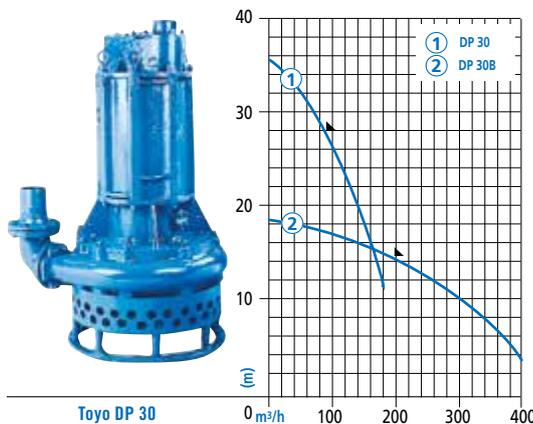
20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1206	DP 20*	170	100	830	35	550	15	37
1207	DP 20B	240	150	840	60	540	15	37

Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm² pour DP 20 et DP 20B

\* Option équipression : pour pompage jusqu'à 120 m d'immersion (Réf. 1218)

Sortie adaptation pour colonne de bétonnage Ø273 pour DP 20



### DP 30, DP 30B

20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1208	DP 30*	190	100	910	35	750	22	46
1209	DP 30B	400	150	955	60	730	22	46

Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm² pour DP 30 et DP 30B

\* Option équipression : pour pompage jusqu'à 120 m d'immersion (Réf. 1212)

Sortie adaptation pour colonne de bétonnage Ø273 pour DP 30



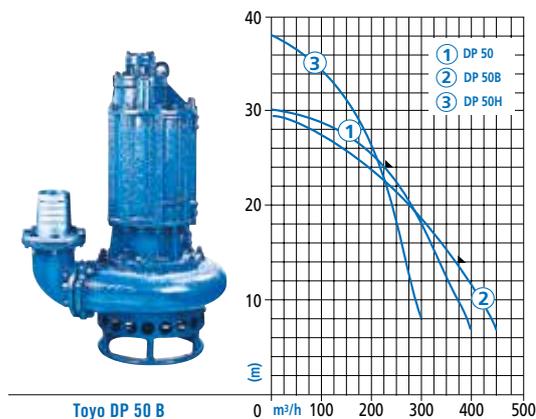
Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.

▲ Point de fonctionnement optimum

### TUYAUX RECOMMANDÉS

Nous consulter

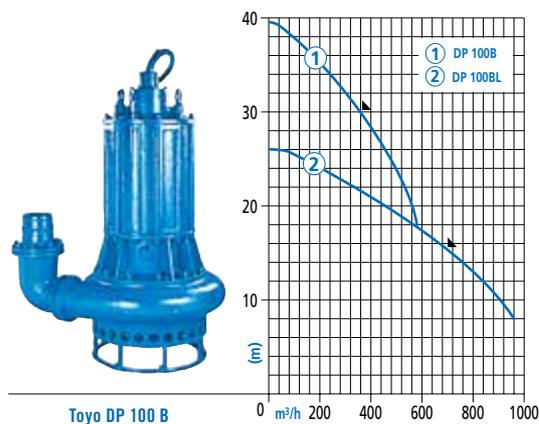
	Ø 75/80	Ø 100	Ø 150
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓



### DP 50, DP 50B, DP 50H 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1210	DP 50	400	150	1020	60	950	37	75
1210	DP 50B	450	200	1065	60	970	37	75
1211	DP 50H	400	150	1095	40	1050	37	75

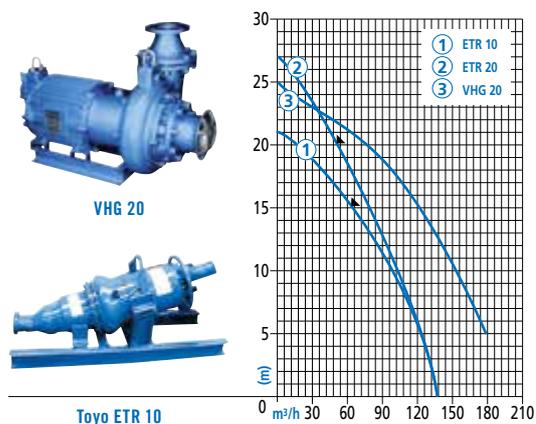
Câble électrique supplémentaire 4 x 35 mm² pour DP 50, DP 50H et DP 50B  
Sortie adaptation pour colonne de bétonnage Ø273 pour DP 50



### DP 100B, DP 100BL 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1213	DP 100B	600	200	1570	60	2300	75	150
1214	DP 100BL	950	250	1645	100	2700	75	150

Câble électrique supplémentaire 4 x 50 mm² pour DP 100B et DP 100BL

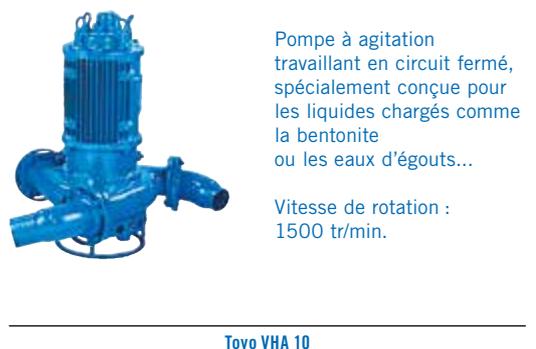


### POMPES RELAIS sur châssis, 20 m de câble, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	L x l x h mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
CHR1	ETR 10	130	1500 x 560 x 700	495	7,5	18
CHR2	ETR 20	130	1600 x 560 x 700	655	15	30
1219	VHG 20	170	1124 x 538 x 544	340	15	28

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour ETR 10  
Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm² pour ETR 20 et VHG20

Pression maximum à l'entrée : 3 bars



### VHA 10 20 m de câble électrique, coffret de protection, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	Ø pompe mm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
1217	VHA 10	130	80	980	30	200	7,5	16

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour VHA 10

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.

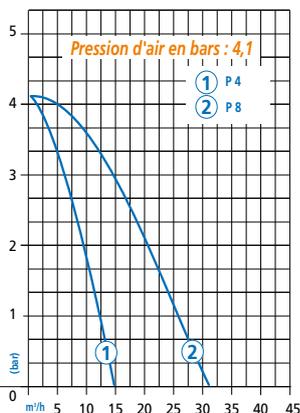
▲ Point de fonctionnement optimum

### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 100	Ø 150	Ø 200	Ø 250
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCÉ	✓	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓	✓



Wilden P8



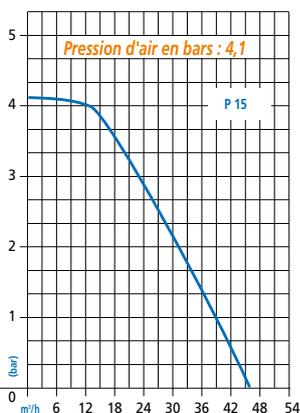
### P4, P8 Alu/Néoprène, eau légèrement chargée

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Raccord air comprimé	Débit d'air à 4 bars (l/m)	Poids kg
1600	P4	15	40	37 x 30 x 46	5	3/8" NPT	283	15
1601	P8	30	50	42 x 30 x 70	6	1/2" NPT	566	30

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.  
Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.



Wilden P15



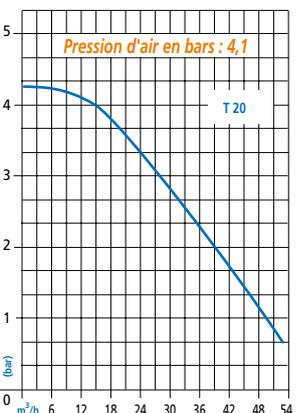
### P15 Alu/Néoprène, eau légèrement chargée

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Raccord air comprimé	Débit d'air à 4 bars (l/m)	Poids kg
1602	P15	45	75	51 x 43 x 85	9,5	1/2" NPT	716	60

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.  
Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.



Wilden T20



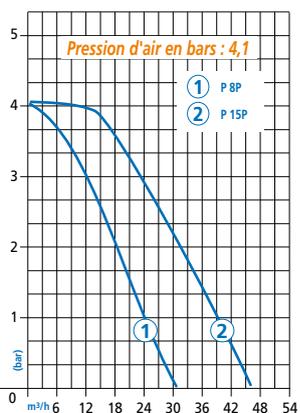
### T20 Fonte/Polyuréthane, eau légèrement chargée

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Raccord air comprimé	Débit d'air à 4 bars (l/m)	Poids kg
1607	T20	62	100	94 x 43 x 83	35	1/2" NPT	1416	235

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.  
Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.



Wilden P15P



### P8P, P15P Alu/PTFE, eau avec trace d'hydrocarbures

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Raccord air comprimé	Débit d'air à 4 bars (l/m)	Poids kg
1604	P8P	30	50	89 x 48 x 89	6	1/2" NPT	566	30
1610	P15P	45	75	90 x 58 x 118	9,5	1/2" NPT	716	60

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.  
Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.

### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 50	Ø 75/80	Ø 100
PVC BLEU	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	-	✓	✓
MÉTALLIQUE	-	✓	✓

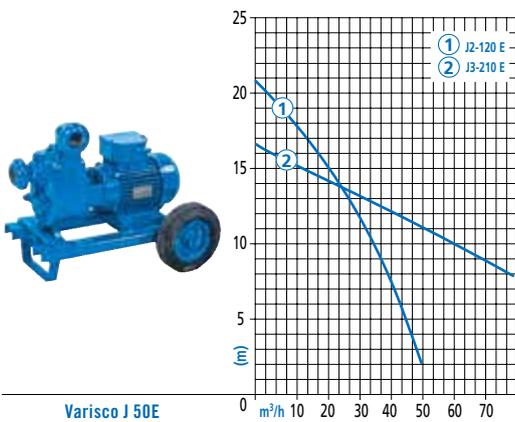
Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.



Pompe P15 - Relevage d'eau boueuse.



J 300E et J 6-250E - By-pass d'égouts.



### J 2"É, J 3"É chariot 2 roues, 20 m de câble électrique, coffret de protection, prise mâle

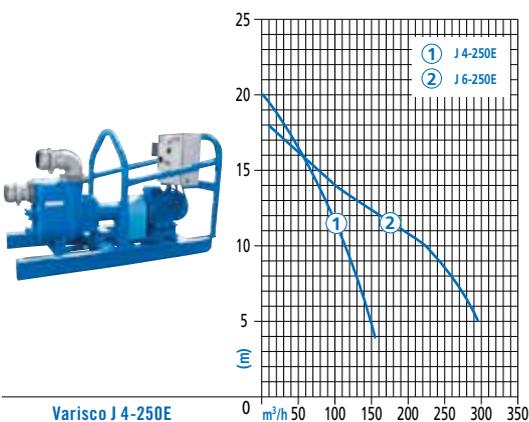
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0503	J 2-120E	40	50	65 x 26 x 40	25	42	2,2	5,3
0505	J 3-210E	80	75	75 x 40 x 55	40	115	4	8,5

Câble électrique supplémentaire 4 x 1,5 mm² pour J 2-120E

Câble électrique supplémentaire 4 x 2,5 mm² pour J 3-210E

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.

Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.



### J 4"É, J 6"É châssis fixe, 20 m de câble électrique, coffret de protection, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0506	J 4-250E	150	100	80 x 40 x 50	45	220	7,5	16
0507	J 6-250E	300	150	173 x 99 x 160	76	570	11	22

Câble électrique supplémentaire 4 x 4 mm² pour J 4-250E

Câble électrique supplémentaire 4 x 10 mm² pour J 6-250E

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.

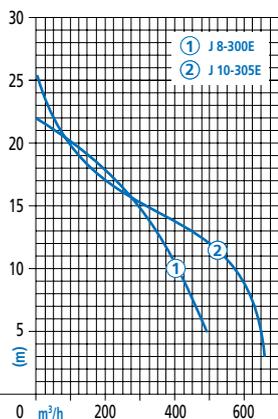
Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.

TUYAUX RECOMMANDÉS	Nous consulter	Ø 50	Ø 75/80	Ø 100	Ø 150	Ø 200	Ø 250
PVC BLEU		✓	✓	✓	✓	-	-
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC		✓	✓	✓	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCÉ		-	✓	✓	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE		-	✓	✓	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.



Varisco J 8-300E



### J 8" E, J 10" E châssis fixe, 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Réf.	Désignation	Débit m <sup>3</sup> /h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0508	J 8-300E	520	200	250 x 95 x 125	60	1353	22	43
0509	J 10-305E	710	250	320 x 95 x 145	76	1085	30	55

Câble électrique supplémentaire 4 x 16 mm<sup>2</sup> pour J 8-300E et J 10-305E

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.

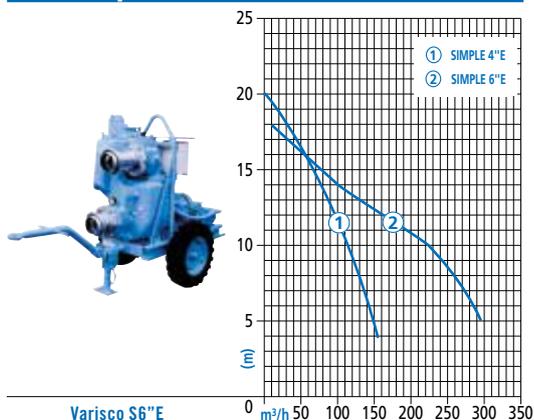
Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.

TUYAUX RECOMMANDÉS	Nous consulter	Ø 50	Ø 75/80	Ø 100	Ø 150	Ø 200	Ø 250
PVC BLEU		✓	✓	✓	✓	-	-
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC		✓	✓	✓	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCÉ		-	✓	✓	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE		-	✓	✓	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.



### SÉRIE ÉQUIPÉE DE POMPE À VIDE



Varisco S6" E

Pour permettre un temps d'amorçage très court et pour véhiculer des liquides fortement émulsionnés (air et eau), comme dans le rabattement de nappes par pointes filtrantes.

### SIMPLE 4" E, 6" E

chariot chantier, 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

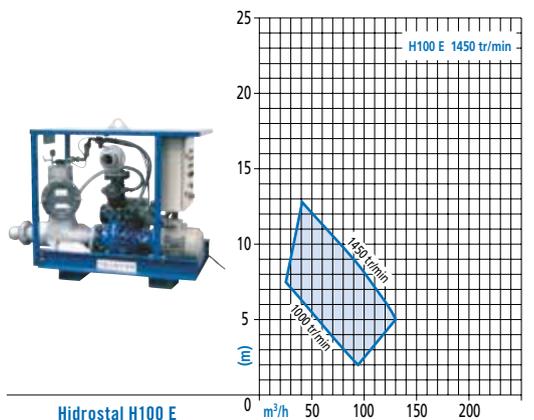
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0522	S4" E	150	100	172 x 97 x 135	50	440	8,6	18
0523	S6" E	320	150	173 x 99 x 160	76	570	12,5	25

Câble électrique supplémentaire 4 x 2,5 mm² pour S4" E

Câble électrique supplémentaire 4 x 4 mm² pour S6" E

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.

Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.



Hidrostral H100 E

### H100 E

électrique auto-amorçante

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0540	H100 E	150	100	172 x 84 x 127	75	610	6,5	12,3

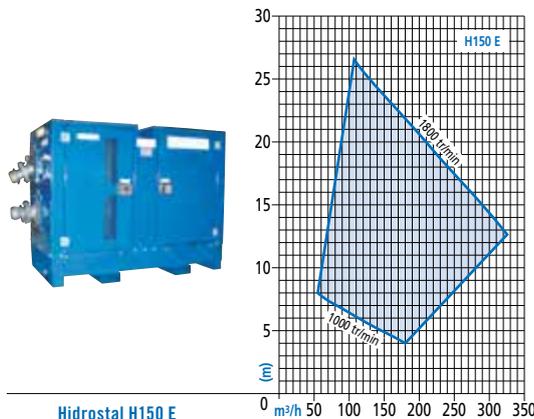
Châssis fixe 20 m de câble électrique, armoire de démarrage, sans prise

Vitesse moteur de 1000 tr/min à 1450 tr/min

Pompe à vide 1,1 kW 0,8 A tri 400V

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.

Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.



Hidrostral H150 E

### H150 E

châssis fixe 10 m de câble électrique, armoire de démarrage à variateur de fréquence

**NOUVEAU**

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0543	H150 E	324	150	240 x 120 x 185	100	1175	22	40

Vitesse moteur de 1000 tr/min à 1800 tr/min

Pompe à vide 1,5 kW 2,2 A tri 400V

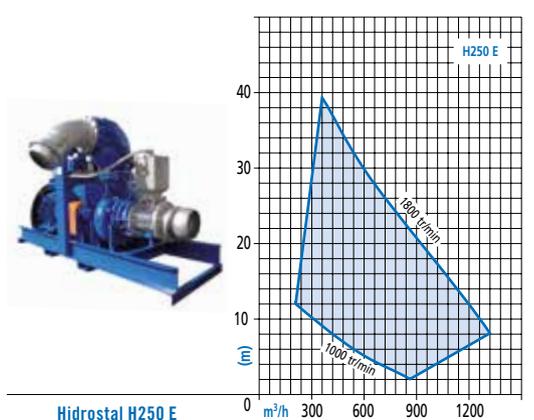
Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.

Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.

Prévoir une protection différentielle 300 mA

Point de fonctionnement à faire valider par un technicien Telstar

Ces pompes seront installées par nos soins (suivant devis)



Hidrostral H250 E

### H250 E

châssis fixe 10 m de câble électrique, armoire de démarrage à variateur de fréquence

**NOUVEAU**

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0582	H250 E	1340	250	300 x 99 x 180	120	1930	75	128

Vitesse moteur de 1000 tr/min à 1800 tr/min

Pompe à vide 1,5 kW 2,2 A tri 400V

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.

Hauteur maxi d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.

Prévoir une protection différentielle 300 mA

Point de fonctionnement à faire valider par un technicien Telstar

Ces pompes seront installées par nos soins (suivant devis)

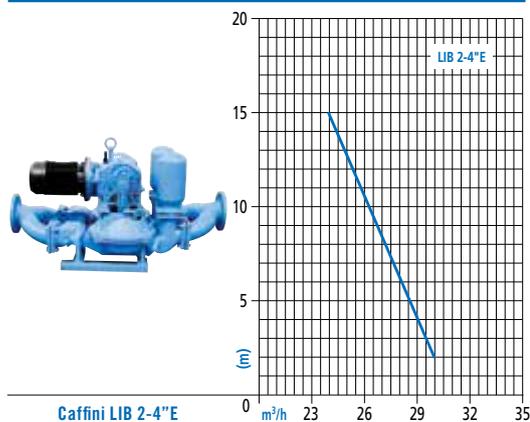
### TUYAUX RECOMMANDÉS

	Nous consulter	Ø 100	Ø 150	Ø 200	Ø 250
PVC BLEU		✓	✓	-	-
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC		✓	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE		✓	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE		✓	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.



## AUTO-AMORCANTE À MEMBRANE



Conçues pour le pompage de liquides denses contenant des substances abrasives.

**LIB 2-4''E** chariot 2 roues chantier, 20 m de câble électrique, coffret de protection, prise mâle

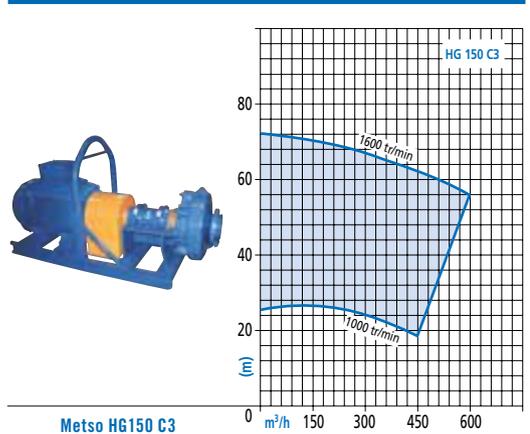
Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0702	LIB 2-4''E	28	100	170 x 100 x 90	50	220	3	10

Câble électrique supplémentaire 4 x 2,5 mm²

Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.

Hauteur maxi d'aspiration : 4 mètres pour un liquide pompé à 20°C.

## EAUX TRÈS CHARGÉES



Conçues pour des applications lourdes, leurs pièces d'usures sont prévues pour une excellente tenue à l'abrasion.

**HG 150 C3** châssis fixe 20 m de câble électrique, armoire de démarrage à variateur **NOUVEAU**

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Intensité A
0593	HG 150 C3	600	150	210 x 80 x 120	100	1900	132	228

Vitesse moteur de 1000 tr/min à 1600 tr/min

Point de fonctionnement à faire valider par un technicien Telstar

Ces pompes seront installées par nos soins (suivant devis)

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes: contacter votre fournisseur.

### TUYAUX RECOMMANDÉS

Nous consulter

	Ø 100	Ø 150
PVC BLEU	✓	✓
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓

Relevage d'eau de chantier à Versailles.



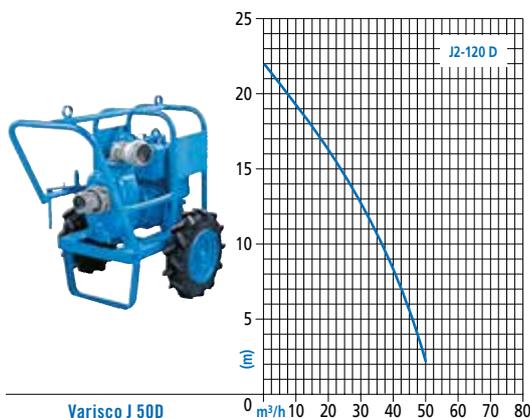


J6''D Ballastage en eau de mer.



J4''D Station d'épuration.

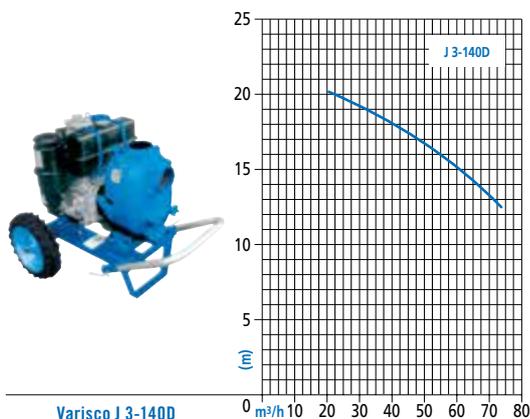
- Pompes livrées sans carburant.
- Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.
- Hauteur maxi d'aspiration : 6m pour un liquide pompé à 20°C.
- Démarrage électrique (sauf J2''D).



### J2''D chariot 2 roues chantier

Ref.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0603	J 2-120D	42	50	70 x 61 x 72	25	120	3,7	sans

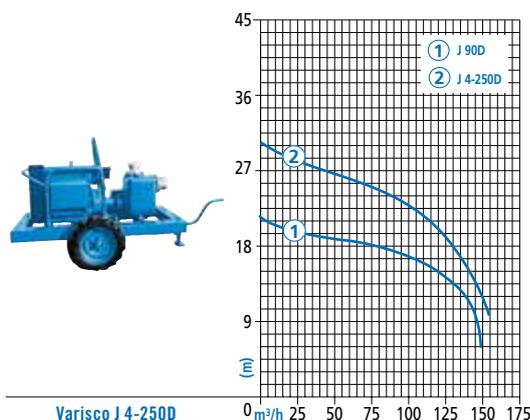
Capacité réservoir : 4 l. - Consommation : 1,1 l/h



### J3''D chariot 2 roues chantier

Ref.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0605	J 3-140D	75	80	125 x 85 x 130	28	180	5,6	sans

Capacité réservoir : 5 l. - Consommation : 2 l/h



### J4''D chariot 2 roues chantier

Ref.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0607	J 4-159D	150	100	150 x 105 x 115	45	370	9,2	sans
0611	J 4-250D	160	100	200 x 135 x 140	50	420	22	sans

J 4-159D : Capacité réservoir : 70 l. - Consommation : 3 l/h

J 4-250D : Réservoir grande capacité : 125 l. - Consommation : 5 l/h

(Cuve 1000 litres page 41)

#### ÉQUIPEMENT GIES J 4-250D :

Coup de poing d'arrêt d'urgence, pare-étincelles, extincteur, clapet étouffoir de survitesse

Macaron GIES à la charge du client.

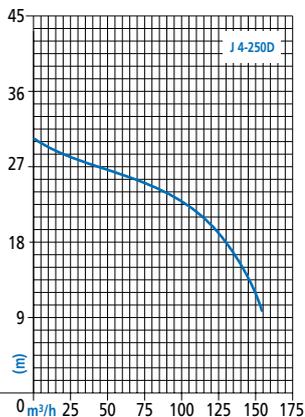
#### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 50	Ø 75/80	Ø 100
PVC BLEU	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	-	✓	✓
MÉTALLIQUE	-	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.



Varisco J 4-250D



### J4"D INSONORISÉE chariot 2 roues chantier

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0616	J 4-250D	160	100	207 x 155 x 150	50	985	20	72

Capacité réservoir : 125 l. - Consommation : 4,7 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

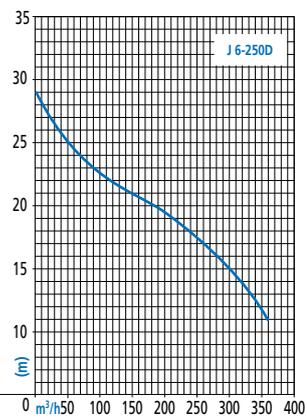
#### ÉQUIPEMENT GIES J 4-250D :

Coup de poing d'arrêt d'urgence, pare-étincelles, extincteur, clapet étouffoir de surverse  
Macaron GIES à la charge du client.

Insonorisation  
72 à 76 dbA



Varisco J 6-250D



### J6"D INSONORISÉE chariot 2 roues chantier

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0618	J 6-250D	360	150	207 x 155 x 150	76	1230	20	72

Capacité réservoir : 125 l. - Consommation : 4,7 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

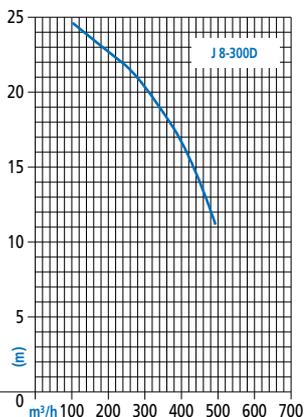
#### ÉQUIPEMENT GIES J 6-250D :

Coup de poing d'arrêt d'urgence, pare-étincelles, extincteur, clapet étouffoir de surverse  
Macaron GIES à la charge du client.

Insonorisation  
72 à 76 dbA



Varisco J 8-300D



### J8"D INSONORISÉE chariot 2 roues chantier

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0619	J 8-300D	580	200	250 x 175 x 190	60	1500	30	74

Capacité réservoir : 150 l. - Consommation : 7 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

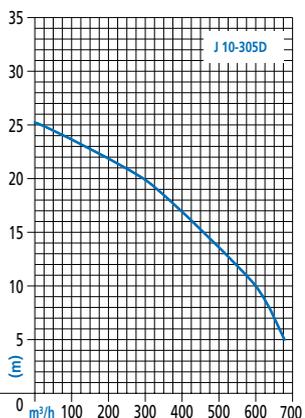
#### ÉQUIPEMENT GIES J 8-300D :

Coup de poing d'arrêt d'urgence, pare-étincelles, extincteur, clapet étouffoir de surverse  
Macaron GIES à la charge du client.

Insonorisation  
72 à 76 dbA



Varisco J 10-305D



### J10"D chariot 2 roues chantier

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0614	J 10-305D	675	250	250 x 155 x 190	76	1450	37	sans

Capacité réservoir : 220 l. - Consommation : 9,5 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 150	Ø 200	Ø 250
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.



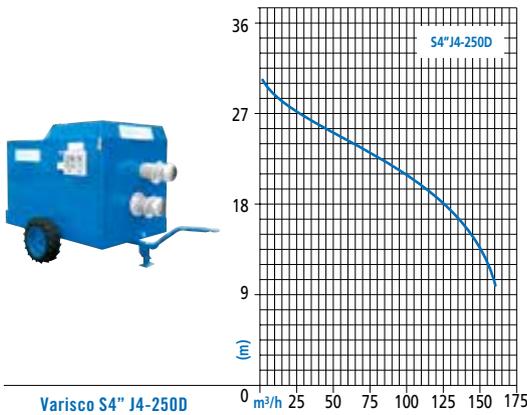
S6"D - Rabattement de nappe.

### SÉRIE «SIMPLE» ÉQUIPÉE DE POMPE À VIDE

Pour permettre un temps d'amorçage très court et pour véhiculer des liquides fortement émulsionnés (air et eau), comme dans le relèvement de nappes par pointes filtrantes.

- Pompes livrées sans carburant.
- Pompes livrées avec 6 mètres de tuyau d'aspiration et crépine.
- Hauteur maximum d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.
- Démarrage électrique.

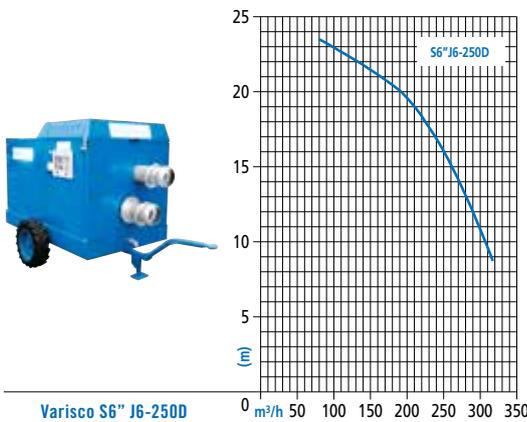
Insonorisation  
72 à 76 dbA



### SIMPLE 4" INSONORISÉE chariot 2 roues chantier

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0631	S4"J4-250D	160	100	218 x 155 x 150	50	1000	22	72

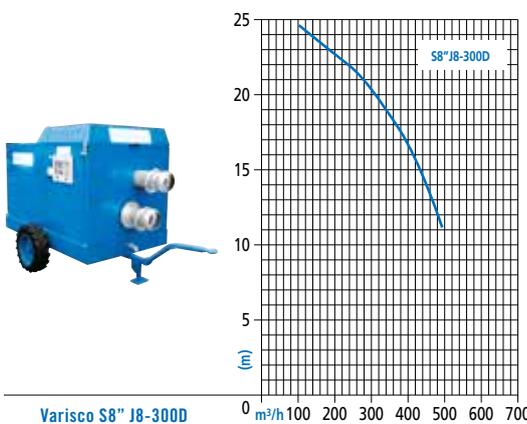
Capacité réservoir : 70 l. - Consommation : 4 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)



### SIMPLE 6" INSONORISÉE chariot 2 roues chantier

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0632	S6"J6-250D	360	150	218 x 155 x 150	76	1345	23	72

Capacité réservoir : 135 l. - Consommation : 6 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)



### SIMPLE 8" INSONORISÉE chariot 2 roues chantier

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0633	S8"J8-300D	500	200	258 x 185 x 183	60	1570	30	76

Capacité réservoir : 180 l. - Consommation : 7,5 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

	Ø 100	Ø 150	Ø 200
PVC BLEU	✓	✓	-
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCE	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.



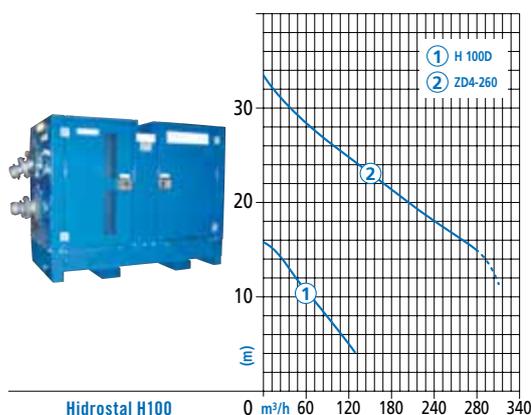
H200 - Détournement d'égout.

### SÉRIE « TRASH » ÉQUIPÉE DE POMPE À VIDE

Idéales pour des applications en zones urbaines, en rabattement de nappes ou détournements d'égouts. Permettent un temps d'amorçage très court. La H200 offre un passage de 115 mm et une autonomie de 40 heures.

- Pompes livrées sans carburant, avec 6 m de tuyau d'aspiration et crépine.
- Hauteur maximum d'aspiration : 6 mètres pour un liquide pompé à 20°C.
- Démarrage électrique.

Insonorisation  
72 à 76 dbA



Hidrostral H100

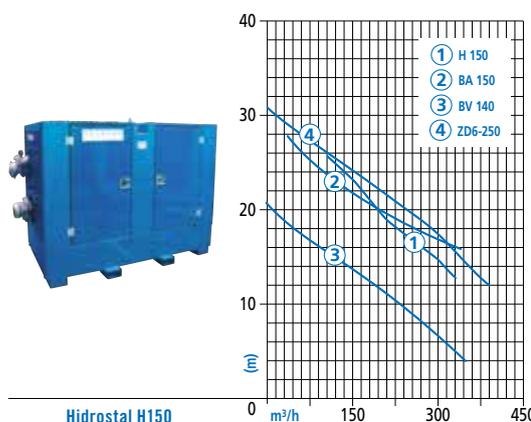
### TRASH 4" INSONORISÉE châssis fixe

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0641	H 100D	136	100	195 x 115 x 163	75	1150	4,9	69
0634	ZD4-260	280	100	283 x 111 x 149	76	1500	27	60

Capacité réservoir H100D : 200 l. - Consommation : 1 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

Ces pompes seront installées par nos soins (suivant devis)

Option démarrage automatique



Hidrostral H150

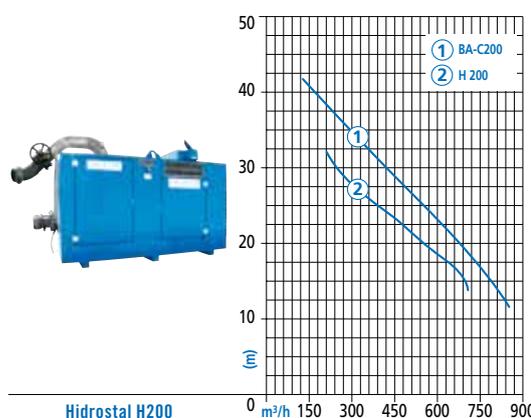
### TRASH 6" INSONORISÉE châssis fixe **NOUVEAU**

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0643	H 150	400	150	240 x 120 x 185	100	1800	19	69
0653	BA 150	350	150	250 x 121 x 196	125	2200	24	69
0654	BV 140	340	150	250 x 125 x 188	105	1800	30	69
0635	ZD6-250	340	150	242 x 112 x 155	76	1350	27	69

Capacité réservoir H150 : 250 l. - Consommation : 5 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

Ces pompes seront installées par nos soins (suivant devis)

Option démarrage automatique



Hidrostral H200

### TRASH 8" INSONORISÉE châssis fixe

Réf.	Désignation	Débit m³/h	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puissance kW	Insonorisation dbA à 7m
0655	BA-C200	840	200	330 x 121 x 196	86	3650	48	69
0645	H 200	720	200	360 x 110 x 220	115	2750	48	69

Capacité réservoir H200 : 480 l. - Consommation : 12 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

Ces pompes seront installées par nos soins (suivant devis)

Option démarrage automatique

### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

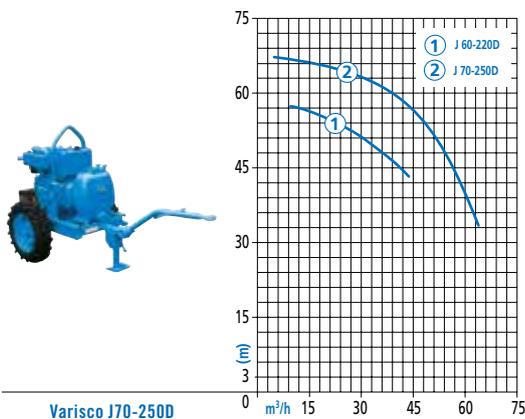
	Ø 150	Ø 200	Ø 250
CAOUTCHOUC 5 BARS - PVC ROUGE - SPIRE PVC	✓	✓	✓
CAOUTCHOUC 10 BARS - SPIRE PVC RENFORCÉ	✓	✓	✓
MÉTALLIQUE	✓	✓	✓

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.



C3''D - Alimentation de canon haute pression.

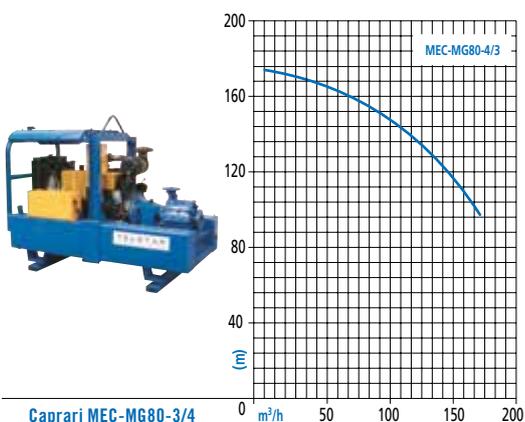
- Pompes livrées sans carburant.
- Pompes livrées avec 6 m de tuyau d'aspiration et crépine.
- Hauteur maxi d'aspiration : 6 m pour un liquide pompé à 20°C.
- Démarrage électrique.



**JDH** chariot 2 roues chantier, auto-amorçante, eau légèrement chargée

Réf.	Désignation	Pression max. m	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puiss. kW	Démarrage
0663	J60-220D	60	50	108 x 78 x 127	12	190	10,5	électrique
0665	J70-250D	70	80	175 x 100 x 130	12	450	20	électrique

Capacité réservoir : 21 l. - Consommation : 6,4 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)



**C3''D** châssis fixe, amorçage par clapet de pied

Réf.	Désignation	Pression max. m	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids kg	Puiss. kW	Démarrage
0690	MEC-MG80-3/4	170	80	240 x 110 x 187	0	1275	71	électrique
0691 <sup>1</sup>	MEC-MG80-3/4 insonorisée <sup>2</sup>	170	80	390 <sup>3</sup> x 170 x 222	0	2000	71	électrique

Capacité réservoir : 250 l. - Consommation : 15 l/h  
(Cuve 1000 litres page 41)

Tuyaux haute-pression à la charge du client.

<sup>1</sup> sur remorque chantier.

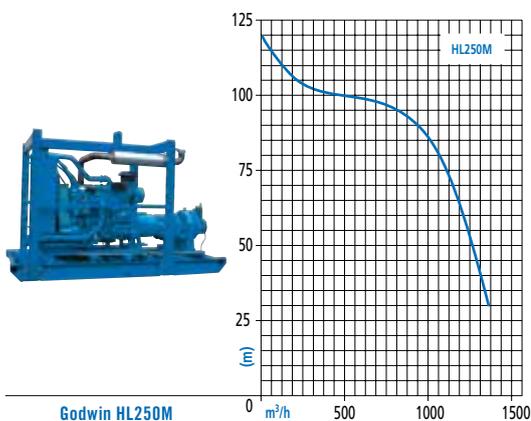
<sup>2</sup> 72 dBA à 7m

<sup>3</sup> longueur totale avec timon (275 cm sans le timon)



HL 250 - Épreuve de mise en pression de réservoir.

- Chaque préconisation doit faire l'objet d'une étude précise par le bureau technique TELSTAR.
- L'utilisation doit être assurée par des opérateurs ayant reçu une formation par TELSTAR.



## HL250M

Réf.	Désignation	Pression max. m	Ø refoul. mm	L x l x h cm	Ø pass. mm	Poids mm	Puiss. kW	Démarrage kW
0697	HL250M	120	250	410 x 157 x 250	75	300	6124	328

+ Heure de fonctionnement et de mise en route : prix, nous consulter

Capacité réservoir : 946 l. - Consommation : 75 l/h

(Cuve 1000 litres page 41)

[Point de fonctionnement à faire valider par un technicien Telstar](#)

Groupe équipé GIES : coup de poing arrêt d'urgence, pare-étincelle, extincteur, clapet étouffoir de surverse.

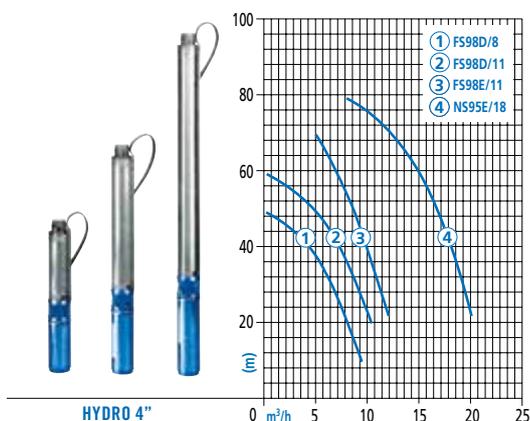
Macaron GIES à la charge du client.



HYDRO 4" - Rabattement de nappe

### POMPES IMMERGÉES POUR FORAGE 4" ET 6"

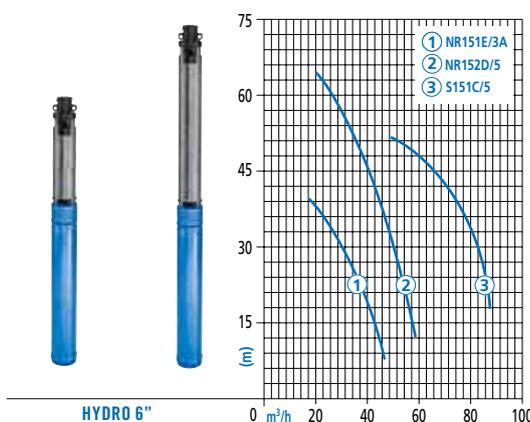
- Plages d'utilisation de 0,6 à 80 m<sup>3</sup>/h.
- HMT jusqu'à 100 m de C.E.
- Pour des liquides propres, non agressifs, sans corps solides ou abrasifs.
- Utilisation possible dans baches et citernes, en position verticale avec enveloppe de refroidissement.
- Clapet anti-retour incorporé.



#### HYDRO 4" Ø pompe 97 mm

Ref.	Désignation	Puissance kW	Intensité A	Ø re foul.	Poids kg	L cm
17040807	FS98D/8	0,75	2,1	2"	15	91
17040813	FS98D/11	1,1	4	2"	20	128
17041012	FS98E/11	2,2	5,9	2"	21	125
17041515	NS95E/18	4	10,5	2"	37	207

Pompes équipées de 20 ml de câble électrique et d'un coffret (comprenant une protection électrique thermo-ampèremétrique et manque d'eau, 20 ml de câble électrode et une électrode).



#### HYDRO 6" Ø pompe 146 mm

Ref.	Désignation	Puissance kW	Intensité A	Ø re foul.	Poids kg	L cm
17061803	NR151E/3A	4	9,3	3"	59	123
17062004	NR152D/5	9,2	20,7	3"	70	144
17065806	S151C/5	13	29	3"	106	171

Pompes équipées de 20 ml de câble électrique et d'un coffret (comprenant une protection électrique thermo-ampèremétrique et manque d'eau, 20 ml de câble électrode et une électrode).

(Accessoires électriques pages 32, 33)

Câble électrique supplémentaire 4 x 1,5 mm<sup>2</sup>

Câble électrique supplémentaire 4 x 2,5 mm<sup>2</sup>

Câble électrique supplémentaire 4 x 4 mm<sup>2</sup>

Câble électrique supplémentaire 4 x 6 mm<sup>2</sup>

Câble électrique de sonde 1 x 1,5 mm<sup>2</sup>

Sur les performances, tolérance de 10 % admise pour les pompes de location.  
Puissance des groupes électrogènes : contacter votre fournisseur.

#### TUYAUX RECOMMANDÉS Nous consulter

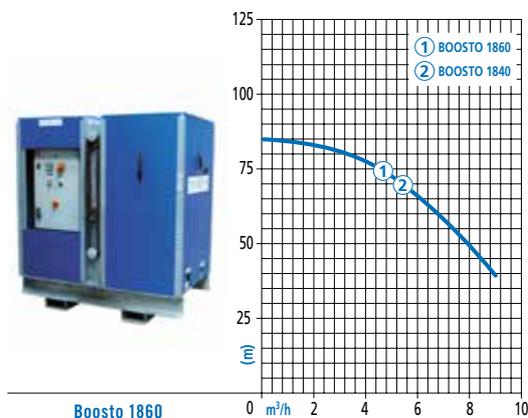
POLYÉTHYLÈNE	Ø ext.40	Ø ext.50	Ø ext.63	Ø ext.75	Ø ext.90
	✓	✓	✓	✓	✓

### ENSEMBLES DE SURPRESSION POUR EAUX CLAIRES

Ils permettent trois utilisations principales :

- en charge sur une bache de rétention pour distribuer l'eau à différents postes,
- en série sur un circuit d'alimentation déjà existant pour augmenter la pression disponible,
- en aspiration dans un puits, équipés dans ce cas d'un clapet de pied, pour la distribution d'eau.

Pas de pompage pour de l'eau potable.

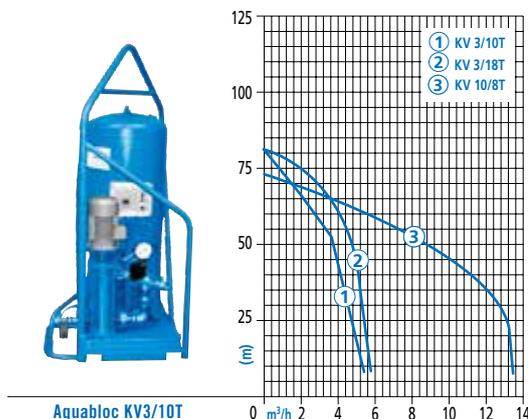


### GRUPE BOOSTO 1860

Réf.	Désignation	Débit max m³/h	Pression max m.C.E.	Puissance kW	Intensité A	Réservoir litres	Poids kg
1860	BOOSTO DPV 6/9 Capoté	9	85	2,2	4,2	100	390
1840	BOOSTO DPV 6/9 Variateur	9	85	2,2	4,2	8	200

20 ml de câble électrique, prise mâle

- automatisme assuré par transmetteur de pressoir analogique
- aspiration sur puits ou forages à moins de 7 m
- en charge sur réseau eau de ville
- fonctionnement en automatique
- prévoir clapet de pied
- variateur de fréquence sur Boosto 1840



### GRUPES AQUABLOC

Réf.	Désignation	Débit max m³/h	Pression max m.C.E.	Puissance kW	Intensité A	Réservoir litres	Poids kg
1830	KV3/10T	5,4	80	1,1	3,2	200	189
1831	KV3/18T	5,4	80	2,2	5,8	200	208
1832	KV10/8T	13,8	72	2,2	6,8	200	203

10 ml de câble électrique, coffret de protection, prise mâle

- automatisme assuré par Pressostat
- aspiration sur puits ou forages à moins de 7 m
- en charge sur réseau eau de ville
- protection électrique incorporée
- déclenchement automatique réglable



CDRT - Protection avec relais thermique



CF - Protection et surveillance de niveau



CR - Régulation et CP - Protection



DP/AA/AS - Protection et démarrage 1 pompe



AV - Protection et variation de vitesse 1 pompe

### COFFRET DE DÉMARRAGE 1 POMPE (≤25 A)

Réf.	Intensité (A)	Sélecteur	Tension (V)	Poids kg
CDRT	16	non	Tri 400	9

- Démarrage direct
- Bouton marche/arrêt
- Contacteur et protection par relais thermique
- Protection par disjoncteur différentiel 30 mA

Réf.	Intensité (A)	Électrode	Tension (V)	Poids kg
CF00	12	Mono	Tri 400	7
CF16	16	Mono	Tri 400	8
CF25	25	Mono ou Bi	Tri 400	12

Coffret électronique de protection moteur par relais thermique pour pompes multicellulaires immergées. Fonctionnement sur une ou deux sondes de niveau.

PRÉVOIR UN DISPOSITIF DE PROTECTION DIFFÉRENTIELLE 30 mA SUR L'ALIMENTATION (SAUF POUR LE CF25).

Réf.	Intensité (A)	Sélecteur	Tension (V)	Poids kg
CR18	18	non	Tri 400	29
CP25	25	non	Tri 400	32

- Enveloppe ext. IP55 avec fermeture à clé
- 3 voyants : sous tension, marche, défaut
- Bouton d'arrêt d'urgence
- Contacteur, protection thermique et magnétique
- Circuit de commande en 24 V alternatif
- Protection différentielle 30 mA
- Commutateur de choix de marche auto/arrêt/ manuel
- 5 ml de câble d'alimentation
- Raccordement pompe sur prise 16 A femelle 3P + T (pour CR18)
- Prise de courant mâle 3P + T (pour CR18)
- Compris 2 régulateurs SOBA 20ml sur CR18
- Option régulation sur demande pour CP25

### COFFRET DE DÉMARRAGE 1 POMPE (> 25 A)

Réf.	Intensité (A)	Sélecteur*	Puissance (kW)	Poids kg
AS/AA/DP25	45	DS/DA/DP	22	74/112
AS/AA/DP34	55	DS/DA/DP	30	100/160
ET34	65	ET	35	97
AS/AA/DP50	69	DS/DA/DP	37	100/170
AS/AA/DP73	105	DS/DA/DP	55	140/190
AS80/DP80	120	DS	65	152
AS/AA/DP99	160	DA/DP	90	350

Option régulation 2 régulateurs SOBA 20 ml

\* Type / sélectionneur : DS : Dém. statorique - DA : Dém. auto-tranfo - ET : Dém. étoile-triangle - DP : Dém. progressif

- Tension d'alimentation Tri 400 V
- Enveloppe ext. IP55 avec fermeture à clé
- 3 voyants : sous tension, marche, défaut
- Interrupteur à commande extérieure
- Bouton d'arrêt d'urgence
- Circuit de commande en 24 V alternatif
- Contacteur, protection thermique et magnétique
- Protection différentielle 30 mA
- Commutateur de choix de marche auto/arrêt/manuel à commande extérieure
- 5 ml de câble d'alimentation

### COFFRET DE VARIATION DE VITESSE 1 POMPE

NOUVEAU

Réf.	Intensité (A)	Sélecteur	Puissance (kW)	Poids kg
AV50	70	oui	37	150

- Tension d'alimentation Tri 400 V 50 Hz
- Coffret tôle IP55 avec serrure à clé
- Sectionneur latéral cadenassable
- 1 disjoncteur différentiel 30 mA
- 1 variateur de fréquence
- Voyants présence tension, marche défaut, attente redémarrage
- Bouton arrêt d'urgence
- Potentiomètre de réglage de la vitesse
- Circuit de commande basse tension
- Automate de gestion des démarrages
- 5 ml de câble d'alimentation

Disponible avec différentes options de régulation : par régulateurs SOBA, par électrode de niveau ou par sonde piézométrique.



C - Régulation et protection

### COFFRET DE DÉMARRAGE 2 À 4 POMPES

Réf.	Puissance (kW)	Intensité (A)	Protection	Tension (V)	Poids kg
C2PO	8	16	2 pompes	Tri 400	52
C4PO	8	16	4 pompes	Tri 400	75

Coffret de protection et de régulation automatique 2 et 4 pompes: équipement identique au coffret de démarrage direct 1 pompe, secours d'une pompe par l'autre, permutation automatique à chaque démarrage, mise en parallèle en cas d'arrivée surabondante.

- Un interrupteur général
- 2 ou 4 prises de courant 16 A en façade
- 2 ou 4 différentiels
- Compris 2 ou 3 électrodes par pompe ou régulateurs de niveau.



CD - Distribution 4 pompes avec protection



CD - Dérivation sans protection

### COFFRET DE DISTRIBUTION / DÉRIVATION

Réf.	Intensité (A)	Protection	Tension (V)	Poids kg
CD16	16	4 prises 16A	Tri 400	79
CD25	25	4 départs 25A	Tri 400	80
CD32	32	4 prises 32A	Tri 400	80

- Enveloppe extérieure IP65 avec fermeture à clé
- 4 prises de courant en façade
- 4 interrupteurs marche/arrêt
- 4 différentiels
- 4 voyants de marche

Réf.	Tension (V)
CD 99	Tri 400 + neutre

Armoire de distribution, comprenant des prises ou plusieurs départs (selon modèle) :

- prise 63 A Tri
- prise 32 A Tri
- prise 16 A Tri
- prise 16 A Mono 230 V

Réf.	Tension (V)	Entrée (kW)	Sortie (kW)	Poids kg
CD95 001	400	1x55	2x18,5+1x11	10
CD95 002	400	1x55	2x25	10



Coffret transmetteur téléphonique



CK - Compteur électrique

### COFFRET DE TRANSMISSION ET DE MESURE

Réf.	Ligne téléphonique	Tension (V)	Poids kg
RTC	TTFO	Mono 230	31
GSM	TTGO	Mono 230	31

Raccordé au réseau GSM ou à une ligne RTC. En mode GSM, expédition de 2 messages SMS à 4 numéros programmés. En mode RTC, expédition de message vocal à 6 numéros programmés. Il est équipé d'un différentiel 30 mA, d'une batterie et d'un chargeur.

Réf.	Puissance max (kW)	Tension (V)	Poids kg
CK55	55	Tri 400	20
CK25	130	Tri 400	50



### REFOULEMENT CAOUTCHOUX SOUPLE SÉRIE 5 BARS

Réf.	Ø mm	P.S. bar	P.E. bar	Poids kg/ml
TC05	51 x 57	5	15	0,65
TC07	76 x 82	5	15	0,95
TC08	80 x 86	5	15	1,00
TC10	102 x 108	5	15	1,20
TC15	152 x 158	5	15	1,77
TC20	203 x 211	5	15	2,19
TC25	254 x 262	5	15	3,70
TC30	305 x 314	5	15	5,00

Tuyaux résistants pour pompes submersibles, gros débit, eaux chargées. Gamme de température: - 40°C à + 100°C.  
CONSTRUCTION Tube : caoutchouc synthétique noir et lisse. Armature : nappes synthétiques très résistantes, 4 plis.  
Revêtement : caoutchouc synthétique noir, lisse (aspect bandelé) très résistant aux conditions atmosphériques, à l'abrasion, à l'ozone et à l'usure.



### REFOULEMENT CAOUTCHOUX SOUPLE SÉRIE 10 BARS

Réf.	Ø mm	P.S. bar	P.E. bar	Poids kg/ml
TN07	76 x 87	10	30	1,70
TN08	80 x 92	10	30	2,00
TN10	102 x 115	10	30	2,70
TN15	152 x 166	10	30	3,90
TN20	203 x 217	10	30	5,20
TN25	254 x 268	10	30	7,00
TN30	305 x 319	10	30	9,60

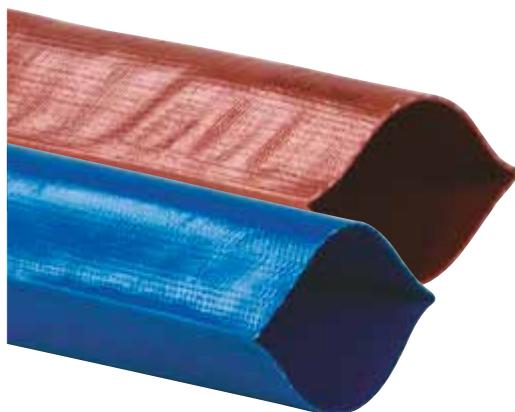
Tuyaux résistants pour pompes submersibles, gros débit, eaux chargées. Gamme de température: - 40°C à + 100°C.  
CONSTRUCTION Tube : caoutchouc synthétique noir et lisse. Armature : nappes synthétiques très résistantes, 4 plis.  
Revêtement : caoutchouc synthétique noir, lisse (aspect bandelé) très résistant aux conditions atmosphériques, à l'abrasion, à l'ozone et à l'usure.



### ASPIRATION OU REFOULEMENT CAOUTCHOUX SPIRE MÉTAL AVEC RACCORDS

Réf.	Ø mm	P.S. bar	P.E. bar	Poids kg/ml
TA08	80 x 94	3	9	2,10
TA10	102 x 116	3	9	3,60
TA15	152 x 172	3	9	6,90
TA20	203 x 228	3	9	11,10
TA25	254 x 265	3	9	13,00
TA30	305 x 319	3	9	15,00

Longueur de 5 m pour diamètres 80 et 102 - Longueur de 3 m pour diamètres 152, 203 et 254  
Tuyaux résistants à l'abrasion externe et interne. Gamme de température: - 35°C à + 70°C.  
CONSTRUCTION Tube : caoutchouc synthétique noir et lisse. Armature : nappes synthétiques et spirales métalliques rayées.  
Revêtement : caoutchouc synthétique noir, lisse (aspect bandelé) très résistant aux conditions atmosphériques, à l'abrasion, à l'ozone et à l'usure.



### REFOULEMENT SOUPLE PVC TOILE NYLON SÉRIE BASSE PRESSION

Réf.	Ø mm	P.S. bar	P.E. bar	Poids kg/ml
TB05	52 x 53,4	4,5	13,5	0,29
TB07	77 x 78,8	4	12	0,57
TB08	82 x 83,8	4	12	0,57
TB10	103 x 105	4	12	0,75
TB15	153 x 155	3	9	1,25

### REFOULEMENT SOUPLE PVC TOILE NYLON SÉRIE HAUTE PRESSION

Réf.	Ø mm	P.S. bar	P.E. bar	Poids kg/ml
TR07	78,5 x 80,6	9	27	0,66
TR10	104 x 106,5	9	27	1,02
TR15	155 x 157,7	7	21	1,62
TR20	207 x 209,8	5	15	2,20
TR25	263 x 257	4,5	13,5	2,90

P.S. : pression service / P.E. : pression épreuve



### REFOULEMENT POLYÉTHYLÈNE

Réf.	Ø int. mm	Ø ext. mm	P.S. bar
TP04	35,2	40	6,3
TP05	44	50	6,3
TP06	54,4	63	6,3
TP07	66	75	6,3
TP09	73,6	90	10,00



### ASPIRATION ET REFOULEMENT SPIRE PVC SÉRIE BASSE PRESSION

Réf.	Ø mm	P.S. bar	P.E. bar	Dépression max. bar	Poids kg/ml	Rayon courbure mm
TS05	50x78	5	15	0,76	0,73	150
TS07	75x85	4	12	0,76	1,47	340
TS08	80x90	4	12	0,76	1,57	360
TS10	100x112	4	12	0,76	2,11	450
TS15	150x163	3	9	0,70	3,85	675

Gamme de température : - 10°C à + 60°C.



### ASPIRATION ET REFOULEMENT SPIRE PVC SÉRIE HAUTE PRESSION

Réf.	Ø mm	P.S. bar	P.E. bar	Dépression max. bar	Poids kg/ml	Rayon courbure mm
G05	50x62	8	24	0,95	1,10	300
TG07	75x89	7	21	0,90	1,90	450
TG08	80x94	7	21	0,90	2,10	480
TG10	100x115	5	15	0,90	3,30	630
TG15	150x169	3	9	0,80	6,00	1100
TG20	200x220	2,5	7,5	0,80	7,50	1500

Gamme de température : - 10°C à + 60°C.



### REFOULEMENT ET ASPIRATION ACIER GALVANISÉ

Réf.	Epaiss. mm	Ø mm	Long. ml	Pression max. bar	Dépression max. bar	Nb. tuyaux par fardeau	Poids kg/ml
TM08	8/10	80	6	13	0,7	60	1,80
TM10	9/10	100	6	10	0,7	40	2,50
TM15	12/10	150	6	10	0,55	40	4,80
TM20	13/10	200	6	6	0,55	22	8,80
TM25	16/10	250	6	5	0,5	16	14,40
TM30	16/10	300	3/6	5	0,5	12	15,80

Gamme de température : - 10°C à + 60°C.



### RACK DE RANGEMENT POUR TUYAUX MÉTALLIQUES

Réf.	L x l x h mm	Poids vide (kg)	Nb. de barres contenues	Poids plein (kg)
FT03	2550 x 1100 x 1100	206	60 x 6 m en Ø80	854
			40 x 6 m en Ø100	806
			20 x 6 m en Ø150	782
FT05	3120 x 1125 x 1600	258	40 x 6 m en Ø150	1410
			22 x 6 m en Ø200	1419
			16 x 6 m en Ø250	1640
FT07 nouveau modèle empilable	2980 x 1080 x 1100	361	48 x 6 m en Ø100	1081
			22 x 6 m en Ø150	995
			12 x 6 m en Ø200	995
			8 x 6 m en Ø250	1139

Valeur en cas de casse ou de perte : 1300 €

P.S. : pression service / P.E. : pression épreuve



### COLLIER ACIER

Réf.	Serrage	∅ mm
RM05	Simple	52/55
RM06	Simple	56/59
RM07	Simple	74/79
RM08	Simple	80/85
RM09	Simple	98/103
RM10	Double	104/112
RM15	Double	149/161
RM18	Double	162/174
RM20	Double	200/220
RM25	Double	240/260
RM26	Double	260/280
RM30	Double	300/325



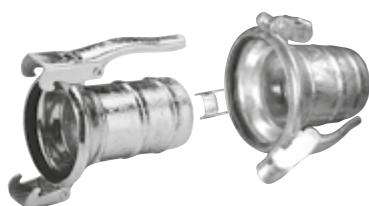
### JONCTION CRANTÉE & FILETÉE ACIER

Réf.	∅ mm	Type
R002	50 / 2"	Filetée
R003	75 / 3"	Filetée
R004	100 / 4"	Filetée
R005	50	Crantée
R007	75	Crantée
R008	80	Crantée
R010	100	Crantée
R015	150	Crantée
R020	200	Crantée
R025	250	Crantée



### MANCHON MÂLE LISSE

Réf.	∅ mm	Poids kg
RB04	50/40	0,40
RB05	50/50	0,60
RB07	80/75	0,60
RB08	80/80	1,30
RB10	100/100	1,70
RB15	150/150	3,50
RB20	200/200	8,00
RB25	250/250	12,00
RB30	300/300	18,00



### MANCHON FEMELLE LISSE

Réf.	∅ mm	Poids (kg)	Nb de crochets
RC05	50/48	0,60	2
RC07	80/75	0,60	2
RC08	80/80	1,30	2
RC10	100/100	1,70	2
RC15	150/150	2,60	2
RC20	200/200	9,20	3
RC25	250/250	11,40	3
RC30	300/300	17,50	3



### MANCHON MÂLE FILETÉ RACCORD

Réf.	∅ mm	Poids (kg)
RD05	50 / 2"	0,50
RD08	80 / 3"	1,40
RD10	100 / 4"	1,90
RD15	150 / 6"	3,60



### MANCHON FEMELLE FILETÉ RACCORD

Réf.	∅ mm	Poids kg
RE08	80 / 3"	1,70
RE10	100 / 4"	2,10
RE15	150 / 6"	3,40



### RACCORD MÂLE SUR BRIDE

Réf.	∅ mm	Poids (kg)
RF10	100	6,00
RF15	150	8,00
RF20	200	10,00
RF25	250	20,00
RF30	300	30,00



### RACCORD FEMELLE SUR BRIDE

Réf.	∅ mm	Poids (kg)	Nb de crochets
RG10	100	7,00	2
RG15	150	9,00	2
RG20	200	10,00	2
RG21	200	10,20	3
RG25	250	20,50	3
RG30	300	32,00	3



### DÉRIVATION LATÉRALE F/M/M

Réf.	∅ mm	Poids kg
RJ08	80	4,20
RJ10	100	5,90
RJ15	150	8,90



### COUDE À 90° M/F

Réf.	Ø mm	Poids (kg)
Mâle / Femelle		
RI08	80	2,70
RI10	100	4,00
RI15	150	7,50
RI20	200	15,00
RI25	250	23,00
RI30	300	34,00
Mâle / Mâle Cannelé		
RZ08	80	2,70
RZ10	100	4,00
RZ15	150	7,50
RZ20	200	15,00
RZ25	250	23,00



### COUDE À 45° M/F

Réf.	Ø mm	Poids (kg)
RH08	80	2,50
RH10	100	3,40
RH15	150	6,00
RH20	200	15,00
RH25	250	22,00
RH30	300	33,00



### RÉDUCTION CONIQUE F/M

Réf.	Ø mm	Poids (kg)
RK08	100/80	2,40
RK10	120/100	3,00
RK12	150/120	4,30
RK15	200/150	5,20
RK20	250/200	6,50
RK25	300/250	8,30



### AUGMENTATION CONIQUE F/M

Réf.	Ø mm	Poids (kg)
RL10	80/100	2,40
RL12	100/120	3,00
RL15	120/150	3,60
RL16	100/150	4,00
RL20	150/200	5,20
RL25	200/250	6,50
RL30	250/300	8,30



### RACCORD INVERSION GALVA M/M ET F/F

Réf.	Ø mm	Poids (kg)
Mâle		
SA10	100	2,90
SA15	150	5,20
SA20	200	11,60
SA25	250	15,80
Femelle		
SB10	100	2,60
SB15	150	5,00
SB20	200	11,70
SB25	250	16,20



### BOUCHON

Réf.	Ø mm	Poids (kg)
Mâle		
SC08	80	1,00
SC10	100	1,40
SC15	150	2,90
SC20	200	4,70
SC25	250	5,70
SC30	300	6,70
Femelle		
SD08	80	2,00
SD10	100	2,20
SD15	150	3,60
SD20	200	4,50
SD25	250	5,50
SD30	300	6,50



### DÉRIVATION GALVA M/F/F ET F/M/M

Réf.	Ø mm	Poids (kg)
SE15	MØ150Fx2FØ80F	6,9
SE20	MØ200Ax2FØ100F	10,6
SE25	MØ250Ax2FØ150F	20,5
SF15	FØ150Fx2MØ80F	6,7
SF20	FØ200Ax2MØ100F	12,6
SF25	FØ250Ax2MØ150F	18,2



### CLAPET À BATTANT M/F

Réf.	Matériau	Poids (kg)
RP05	Laiton	50
RP08	Laiton	80
RP10	Laiton	100



### RÉDUCTION CRANTÉE ACIER

Réf.	Ø A mm	Ø B mm
RN07	50	75
RN10	75	100
RN15	100	150
RN20	150	200
RN25	200	250



**RACCORD POMPIER TARAUDÉ**

Réf.	Matériau	Ø mm
SJ03	Alu	F1" 1/4
SJ04	Alu	F1" 1/2
SJ05	Alu	F2"
SJ08	Alu	F3"
SJ10	Alu	F4"



**RACCORD POMPIER CANNELE**

Réf.	Matériau	Ø mm
SK04	Alu	40
SK05	Alu	50
SK07	Alu	75
SK08	Alu	80
SK10	Alu	100
SK15	Alu	150



**RACCORD FEMELLE TYPE PLASSTON**

Réf.	Matériau	Ø mm
RW04	Polyéthylène	40 / 1"1/2
RW05	Polyéthylène	50 / 2"
RW06	Polyéthylène	63 / 2"
RW07	Polyéthylène	75 / 2"1/2
RW09	Polyéthylène	90 / 3"



**RACCORD MÂLE TYPE PLASSTON**

Réf.	Matériau	Ø mm
RX04	Polyéthylène	40 / 1"1/2
RX05	Polyéthylène	50 / 2"
RX06	Polyéthylène	63 / 2"
RX07	Polyéthylène	75 / 2"1/2
RX09	Polyéthylène	90 / 3"



**MANCHON TYPE PLASSTON**

Réf.	Matériau	Ø mm
RV04	Polyéthylène	40
RV05	Polyéthylène	50
RV06	Polyéthylène	63
RV07	Polyéthylène	75
RV09	Polyéthylène	90



**COUDE 90° TYPE PLASSTON**

Réf.	Matériau	Ø mm
RU04	Polyéthylène	40
RU05	Polyéthylène	50
RU06	Polyéthylène	63
RU07	Polyéthylène	75
RU09	Polyéthylène	90



**CLAPET ET RACCORDS TYPE PLASSTON**

Réf.	Matériau	Ø mm
RT04	Polyéthylène	40
RT05	Polyéthylène	50
RT06	Polyéthylène	63
RT07	Polyéthylène	75
RT09	Polyéthylène	90



**VANNE ET RACCORDS TYPE PLASSTON**

Réf.	Matériau	Ø mm
RY04	Polyéthylène	40
RY05	Polyéthylène	50
RY06	Polyéthylène	63
RY07	Polyéthylène	75
RY09	Polyéthylène	90



**CLAPET**

Réf.	DN (mm)
EV15	150
EV20	200
EV25	250



**CLAPET À BOULE À BRIDES**

Réf.	Matériau	Raccord	Ø mm
CL06	Fonte	Ferrari	65
CL08	Fonte	Ferrari	80
CL10	Fonte	Ferrari	100
CL15	Fonte	Ferrari	150
CL20	Fonte	Ferrari	200
CL25	Fonte	Ferrari	250



**VANNE À OPERCULE**

Réf.	Matériau	Raccord	Ø mm
VO05	Laiton	Ferrari	50
VO08	Laiton	Ferrari	80
VO10	Laiton	Ferrari	100
VO15	Fonte	Ferrari	150
VO20	Fonte	Ferrari	200



**CRÉPINE**

Réf.	Ø mm	Type d'eau	Poids (kg)
KC08	80	Chantier	3
KC10	100	Chantier	4
KC15	150	Chantier	12
KC20	200	Chantier	34
KC25	250	Chantier	55
KC30	300	Chantier	65
KE07	75	Égout	8
KE10	100	Égout	9
KE15	150	Égout	20
KE20	200	Égout	38
KE25	250	Égout	40
KE30	300	Égout	70
KP10	100	Plongeur	8



**VANNE PAPILLON**

Réf.	Matériau	Raccord	Ø mm
VP10	Fonte	Ferrari	100
VP15	Fonte	Ferrari	150
VP20	Fonte	Ferrari	200
VP25	Fonte	Ferrari	250



**VANNE GUILLOTINE**

Réf.	Ø mm	Matériau	Raccords
VG05	50	Laiton	Ferrari
VG06	65	Laiton	Ferrari
VG08	80	Laiton	Ferrari
VG10	100	Laiton	Ferrari
VG15	150	Fonte	Ferrari
VG20	200	Fonte	Ferrari
VG25	250	Fonte	Ferrari



**COUVERCLE DE PUIITS**

Réf.	Ø mm	Poids (kg)
PU10	100	3
PU15	150	4
PU20	200	5
PU25	250	6,5
PU30	300	8,5
PU35	350	12,5



**KIT AUTO-AMORÇAGE**

**NOUVEAU**

Réf.	Débit m <sup>3</sup> /h	Poids (kg)
PV50	50	294



### COUDE FILETÉ

Réf.	Ø mm	Pompe
CF 01	1"1/2"	Minex
CF 02	3"	Minette, Salvador
CF 05	3"4"	Minor à Master
CF 07	3"4"	Senior à Senator
CF 14	4"6"	Midi, Matador
CF 50	4"6"8"	Maxi

Le coude fileté pour adapter directement un raccord fileté ou taraudé au diamètre choisi.



### COMMUTEUR INVERSEUR

Réf.	Pompe
CI 05	Minex à Major/Salvador à Super
CI 08	Master
CI 14	Midi, Semi
CI 25	Matador, Senator

Le commutateur inverseur autorise le fonctionnement ou l'arrêt du moteur de la pompe en choisissant manuellement le sens de rotation correct sans avoir à inverser les phases à l'alimentation ou dans une prise de courant.



### ANODES POUR EAU DE MER

Réf.	Pompe
AN01	Minex
AN02	Minette, Salvador
AN05	Minor, Major, Master, Senior, Sandy
AN14	Midi, Semi, Matador, Senator
AN50	Maxi
AN80	Magnum

Les anodes pour eau de mer diminuent l'usure de la pompe en captant le couple électrolytique.



### COLLIER D'ASSÈCHEMENT DRYFLO

Réf.	Pompe
DF01	Minex
DF02	Minette
DF05	Minor, Major, Master

Le collier Dryflo réduit le niveau d'eau pompée à 2 mm.



### FOND DE COUPLAGE

Réf.	Pompe
FC 05	Minor, Major, Master
FC 14	Midi, Matador
FC 50	Maxi
FC 80	Magnum

Le fond de couplage permet d'installer deux pompes en série et de doubler ainsi la hauteur de relevage tout en conservant le même débit.



### OBTURATEUR

Réf.	Utilisation mm	Gonflage bar	Contre pression bar	Longueur membrane
OB05	50 à 100	2,5	1	340
OB10	100 à 200	2,5	1	510
OB15	150 à 300	2,5	1	550
OB20	200 à 400	2,5	1	580
OB30	300 à 600	2,5	1	730
OB50	500 à 1 000	2,5	1	1 050

Livré avec 5 m de tuyaux, 5 m de cordes.

Option : kit de gonflage comprenant vanne, manomètre et raccords push/pull.



### PASSAGE DE ROUTES PR07

Réf.	Long passage cm	Dimensions L x l x h mm	DN	Poids kg
PR03	300	3800 x 600 x 310	150	235
PR04	400	4800 x 760 x 320	150	339
PR07	400	4800 x 760 x 320	250	339

Équivalent à un tuyau circulaire de diamètre 170 mm.

Ø passage : 50 mm. Équipé en entrée et sortie d'un raccord sphérique Femelle et Mâle.

**Important :** Usage chantier. Utilisation interdite sur la voie publique.



### BAC DE DÉCANTATION BA10

Réf.	Volume m <sup>3</sup>	L x l x h mm	Poids kg
BA06	6	3,0 x 1,5 x 1,5	950
BA10	10	3,5 x 2,0 x 1,5	1190

Loué uniquement avec nos pompes.



### CUVE À FUEL CU20

Réf.	Volume litres	L x l x h mm	Poids kg
CU11	970	1,51 x 1,15 x 1,32	514
CU20	1955	2,3 x 1,15 x 1,32	845

**Important :** Cuves à fuel louées vides.



### JETTING SUR SENATOR ET TOYO

Réf.	Pompe m <sup>3</sup>	Pompe d'alimentation
JSEM	SEMI - SENATOR	MAJOR H
JDP2	DP20	MAJOR H
JDP3	DP30	MAJOR H
JDP5	DP50	MAJOR H
JDP1	DP100	MAJOR H

Ce système permet d'accélérer la mise en suspension des matières à pomper et améliore le rendement hydraulique.

S'adapte sur les pompes Senator et la plupart des pompes Toyo.

Études et prix sur devis.



### AGITATION SUR ET 10/20

Réf.	Pompe	Débit m <sup>3</sup> /h	Poids kg
AG10	ET10	90	30
AG20	ET20	100	35

Éléments permettant de transformer les pompes Toyo ET10 et ET20 en pompe à agitation travaillant en circuit fermé, spécialement conçue pour les liquides chargés comme la Bentonite ou les eaux d'égouts.

Vitesse de rotation 1500 tr/min.

Canon à eau en cours d'utilisation.



### CANON À EAU

Réf.	Ajutage mm	Débit m <sup>3</sup> /h	Pression	Portée m
CANO	35	140	10	jusqu'à 70



### ENSEMBLE DE FLOTTAISON FL99

Réf.	Poids supporté kg	L x l x h m	Poids kg
FL99	999	3,00 x 2,14 x 2,11	460

Chaîne Ø10 mm mini (5,5 m)

Chaîne Ø8 mm mini (4x2 m)

Manilles mini 250 kg (quantité : 8)

Manilles mini 500 kg (quantité : 2)

Palan à chaîne mini 1500 kg, longueur de chaîne mini : 3 m en option 1 €



### FLOTTEUR FL25 OU FL55

Réf.	Ø mm	Pompe
FL25	550	Minex*
FL55	820	Minette*, Minor*, Major*

\* Pompe Grindex modèle 09.



### ENSEMBLE DE FLOTTAISON FL20 OU FL40

Réf.	Poids supporté kg	L x l x h m	Poids kg
FL20	200	1,58 x 1,58 x 0,70	66
FL40	400	2,20 x 2,06 x 1,26	165



### FLOTTEUR SUPPORT DE TUYAU

Réf.	Poids supporté kg	L x l x h m	Poids kg
FLU	55	Ø200 mm x 1,35	6,5

\* Ajouter le prix de la pompe immergée !



### COMPTEUR MÉCANIQUE

Réf.	Ø tuyau mm	Débit m³/h
CE05	50	de 3 à 30
CE06	65	de 5 à 50
CE08	80	de 8 à 80
CE10	100	de 12 à 120
CE15	150	de 30 à 300
CC05	50	de 3 à 30
CC06	65	de 5 à 50

CE : eau claire / CC : eau chargée



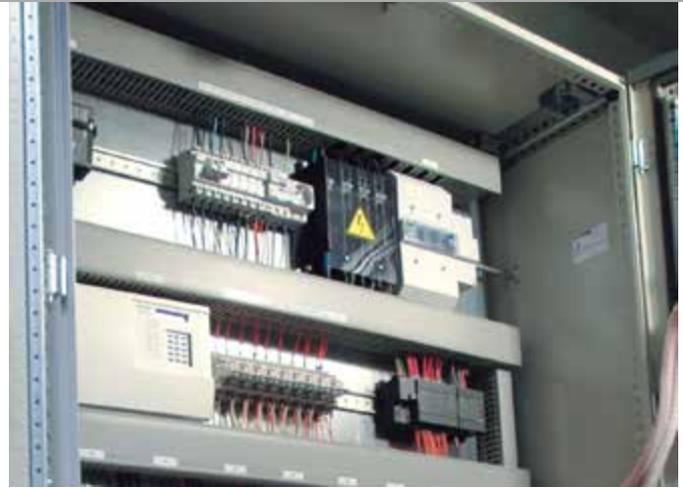
### DÉBITMÈTRE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

NOUVEAU

Réf.	Débit nominal m³/h	Plage de débit m³/h	L x l x h cm	Poids kg
DE04	80	25 à 150	nous contacter	
DE06 6"	190	60 à 350	283 x 86 x 85	300,50
DE08	310	100 à 600	nous contacter	
DE10 10"	530	150 à 1000	480 x 94 x 100	550,00
DE28	3000	1300 à 7000	nous contacter	nous contacter

Dimension de colisage pour le transport des débitmètres :

DE06	106 x 86 x 85 cm	300,5 kg
DE10	180 x 94 x 100 cm	550 kg



ACCESSOIRES

## UNITÉS DE MESURE

### PUISSANCE

CV	kW	kcal/h	kgm/s
<b>1</b>	0,7355	632,53	75
1,0139	0,7457	641,302	76,05
1,36	<b>1</b>	860	101,98

### DÉBIT VOLUMIQUE

m <sup>3</sup> /h	l/s	l/min
<b>1</b>	0,278	16,67
3,6	<b>1</b>	60
0,06	0,0167	<b>1</b>

### PRESSION

m	bar	MPa
<b>1</b>	0,1	0,01
10	<b>1</b>	0,1
100	10	<b>1</b>

### VISCOSITÉ DYNAMIQUE

Poise (Po)	Centipoise (CPo)	Pa.s
<b>1</b>	100	0,1
0,01	<b>1</b>	0,001
10	1 000	<b>1</b>

### VISCOSITÉ CINÉMATIQUE

Stokes (St)	Centistokes (CSt)	m <sup>2</sup> /s
<b>1</b>	100	0,000 1
0,01	<b>1</b>	0,000 001
10 000	100 000	<b>1</b>

### QUELQUES EXEMPLES

Fluides	Densité	Viscosité cinématiques (CSt)	Masse volumique (kg/m <sup>3</sup> )
Eau claire	1	1	1 000
Gasoil	0,85	9,5	850
Essence	10,75	8,7	750
Eau + 15% sable	1,09	1	1090
Eau + 15% argile	1,1	1	1105
Eau + 20% terre végétale	1,05	1	1050

## LONGUEURS DROITES EQUIVALENTES DES ACCESSOIRES

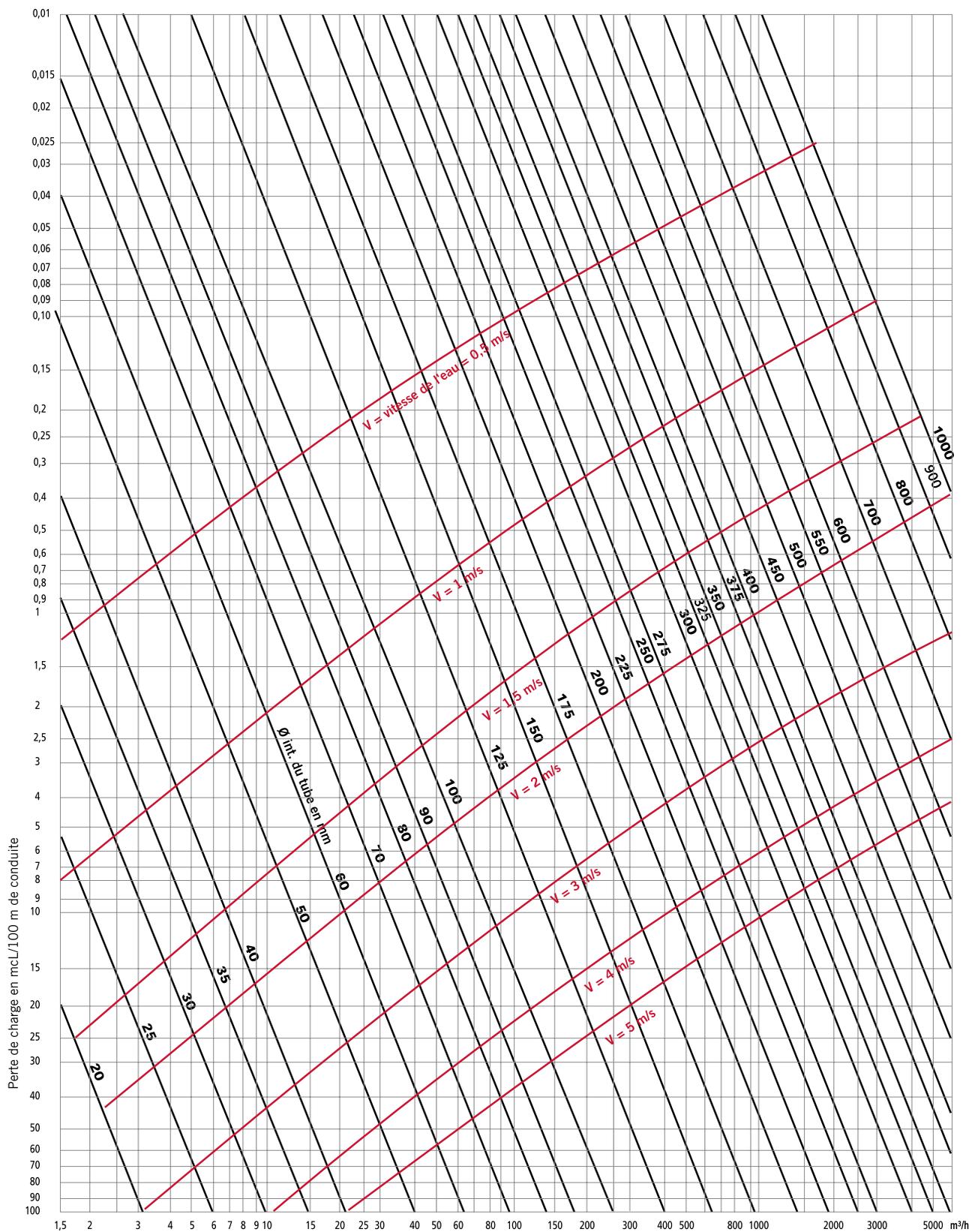
en longueur droite de canalisation pour les accessoires suivants :

Diamètre (mm)	50	65	80	100	125	150	200	250
Vanne à passage intégral	0,50	0,60	0,75	0,90	1,10	1,40	1,85	2,20
Clapet anti-retour	5,50	8	9,50	12	15	18	25	30
Coude à 90° à brides	0,70	0,90	1,10	1,40	1,70	2	2,60	3,40
TE à 90° à brides	2,60	3,50	4,50	5,50	7	8,50	11,00	14,00



# PERTES DE CHARGES

Nous mettons à votre disposition cet outil de calcul pour vous permettre de faire vos choix en toute sécurité.



Coefficient à appliquer à la perte de charge en fonction de la nature de la canalisation de refoulement.

K = 0,6 Conduites en matières plastiques  
 K = 0,8 Conduites neuves en fonte ou en acier  
 K = 1 Conduites en fonte légèrement incrustées

K = 1,2 Conduites en ciment  
 K = 1,2 à 1,7 Conduites en fonte ou en acier fortement incrustées

# CHUTE DE TENSION DANS LES CÂBLES ÉLECTRIQUES

avec 20 m de câble électrique et armoire de démarrage

1 - Tension du réseau	2 - Longueur de la liaison en mètres																		
230 mono	552	476	391	331	276	231	181	160	135	115	95	80	65	58	45	40	35	30	25
230 tri	637	550	452	382	318	266	220	185	156	133	110	93	75	64	52	46	41	35	29
400 tri	1100	950	780	660	550	460	380	320	270	330	190	160	130	110	90	80	70	60	50
3 - Section en mm <sup>2</sup>	4 - Intensité en régime normal, en ampères																		
1,5	-	-	-	-	2	2	2	3	3	4	5	6	7	8	10	11	13	15	18
2,5	-	2	2	2	3	3	4	5	5	6	8	9	11	13	16	18	21	24	29
→ 4	2	2	3	3	4	5	6	7	8	10	12	14	18	21	25	29	33	38	46
6	3	4	5	5	6	8	9	11	13	16	19	22	27	32	39	44	50	59	-
← 10	6	6	8	9	11	13	16	19	22	26	31	37	46	54	66	74	-	-	-
16	8	10	12	14	16	20	24	28	34	39	48	57	70	82	101	113	-	-	-
25	13	15	19	22	27	32	38	46	54	64	77	91	112	133	-	-	-	-	-
35	17	20	24	29	35	41	50	59	70	83	100	119	148	173	-	-	-	-	-
50	23	27	32	38	46	55	67	79	94	110	133	158	195	-	-	-	-	-	-
70	31	36	44	52	63	76	91	108	128	160	182	216	268	-	-	-	-	-	-
95	41	48	68	89	92	98	119	141	168	197	238	283	-	-	-	-	-	-	-
120	49	67	70	82	99	118	143	170	201	236	286	339	-	-	-	-	-	-	-
150	58	67	81	96	115	138	167	198	235	275	333	-	-	-	-	-	-	-	-
185	66	77	94	111	133	159	192	228	271	318	358	-	-	-	-	-	-	-	-
240	79	81	111	131	157	188	227	270	320	375	455	-	-	-	-	-	-	-	-

- Vous connaissez la section du câble équipant la pompe (exemple 4 mm<sup>2</sup>).
  - Vous connaissez l'intensité de votre pompe (exemple 12 Ampères).
- La longueur maximale de câble en 4 mm<sup>2</sup> sera de 190 mètres pour du courant triphasé 400 Volts.

Inversement :

- Vous connaissez la longueur de câble nécessaire pour votre installation (exemple 64 mètres).
  - Vous connaissez l'intensité de votre pompe (exemple 54 Ampères).
- La section du câble à installer doit être 10 mm<sup>2</sup> en utilisant un courant triphasé 230 Volts.

## GRUPE ÉLECTROGÈNE

La puissance du groupe électrogène peut être déterminée à l'aide de la formule suivante :

$$P_{GE} = \frac{3,5 \times \text{PUISSANCE (kW)}}{[\text{Cos } \varphi \sqrt{3}]}$$

où

- P<sub>GE</sub> : puissance du groupe électrogène (kVA).
- Puissance : puissance totale de tous les appareils à alimenter (kW).
- Cos φ : à vérifier sur le moteur de l'appareil à alimenter.

**ATTENTION :** le choix d'un groupe doit toujours être confirmé par votre loueur de groupes électrogènes.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Entre TELSTAR s.a.s, dont le siège social est situé au 26, avenue Roger Hennequin, 78190 Trappes ci-après désigné comme « le loueur » d'une part et, le locataire ou son mandataire d'autre part, qui déclare accepter sans réserve l'intégralité des clauses ci-après.

## 1. LIEU D'EMPLOI

- 1.1. Le matériel est exclusivement utilisé sur le chantier indiqué ou dans une zone géographique limitée. Toute utilisation en dehors du chantier ou de la zone indiquée sans l'accord explicite et préalable du loueur peut justifier la résiliation de la location avec éventuellement le versement d'indemnité forfaitaire prévue à l'article 15.
- 1.2. L'accès non interrompé au chantier sera autorisé au loueur, ou à ses préposés, pendant la durée de la location. Ils resteront sous la dépendance et la responsabilité du loueur qui fournira les équipements de protection individuelle nécessaires.
- 1.3. Dans le cas où des autorisations spéciales sont nécessaires pour accéder au chantier, leur obtention, au profit du loueur ou de ses préposés, reste à la charge du locataire.

## 2. MISE A DISPOSITION

- 2.1. Tous les matériels, leurs accessoires et tout ce qui en permet un usage normal, sont réputés conformes à la réglementation en vigueur et délivrés au locataire en bon état de marche. Ils sont également réputés en règle avec toutes les prescriptions légales ou réglementaires concernant notamment mais non exclusivement, la sécurité et l'hygiène des travailleurs, la fiscalité et la circulation routière.
- 2.2. La prise de possession du matériel transfère la garde juridique du matériel au locataire qui en assume la pleine responsabilité au sens des articles 1382 à 1384 du Code Civil.
- 2.3. Il est prévu sur simple demande du locataire au moment de la mise à disposition, les certificats d'épreuve et/ou les rapports de visite autorisant l'emploi dudit matériel nonobstant l'article 7. Faute, par le loueur, de pouvoir produire ces documents, lorsque la réglementation l'exige, le locataire est en droit de refuser la livraison du matériel ou son enlèvement. Ce refus entraîne l'annulation de la location.
- 2.4. Le contrat de location peut prévoir, au choix des parties, une date de livraison ou d'enlèvement. La partie chargée d'effectuer la livraison ou l'enlèvement doit avertir l'autre partie de sa venue avec un préavis raisonnable. Le non-respect de la date convenue engage la responsabilité contractuelle du défaillant. Cette responsabilité est définie aux conditions particulières.
- 2.5. Le matériel livré ou mis à disposition doit faire l'objet d'un bon de livraison ou d'un contrat de location dûment signé par les deux parties. À la demande de l'une ou l'autre des parties, il peut être prévu qu'un état contradictoire soit dressé au départ ou à la mise en service. Si cet état contradictoire fait apparaître l'incapacité du matériel à remplir sa destination normale, ledit matériel est considéré comme non livré.
- 2.6. Si le matériel loué rend nécessaire un montage et/ou une installation, les parties règlent leurs droits et obligations par des conditions particulières.

## 3. DURÉE DE LA LOCATION

- 3.1. La durée de la location part du jour de la mise à disposition du matériel loué au locataire dans les entrepôts du loueur ou tout autre lieu défini aux conditions particulières. Cette date est contractuellement fixée sur le bon de livraison ou sur le contrat de location. Elle prend fin le jour où la totalité du matériel loué est restituée au loueur dans les conditions définies à l'article 11.

## 4. CONDITIONS D'UTILISATION

- 4.1. TELSTAR ne peut s'engager sur les débits d'arrivée des effluents à pomper, qui restent sous la responsabilité du client. Un engagement de TELSTAR ne peut être opposable que s'il est fait par écrit et spécifie « engagement de calcul de débit » et justifié par une note de calcul. En cas d'absence d'information précise sur ces débits, le client est en charge de la vérification du bon choix des matériels installés. Les débits de nos pompes sont ceux figurant sur les courbes constructeurs, en sortie de pompe, avec une marge d'erreur de 8% pour les matériels neufs et 15% pour ceux de location.
- 4.2. Le locataire doit informer le loueur des conditions d'utilisation du matériel loué. L'utilisation dite "normale" du matériel correspond à celle préconisée par le loueur lors de la demande de location faite par le locataire. Toute utilisation différente doit être signalée par le locataire et consignée dans les conditions particulières. Cette mention vaut acceptation des deux parties. Le locataire est responsable de tout dommage résultant d'une utilisation non conforme à sa déclaration. Le locataire est également responsable de l'utilisation du matériel, en ce qui concerne notamment : la nature du sol et du sous-sol, le respect des règles régissant le domaine public, la prise en compte de l'environnement.
- 4.3. Il doit confier le matériel à un personnel qualifié et muni d'autorisations éventuellement nécessaires, le gérer en bon père de famille, le maintenir constamment en bon état de marche et l'utiliser en respectant les consignes réglementaires d'hygiène et de sécurité. La location étant conclue en considération de la personne du locataire, il est interdit à ce dernier de sous-louer et/ou de prêter le matériel sans l'accord du loueur. Cependant, dans le cadre des chantiers soumis à coordination SRPS, le plan de sécurité peut prévoir l'utilisation des matériels par d'autres entreprises. Le loueur ne peut s'y opposer. Le locataire reste néanmoins tenu aux obligations découlant du contrat.
- 4.4. Toute utilisation non conforme à la déclaration préalable du locataire ou à la destination normale du matériel loué, donne au loueur le droit de résilier le contrat de location et d'exiger la restitution du matériel conformément aux dispositions de l'article 15.

## 5. TRANSPORTS

- 5.1. Le transport du matériel loué, à l'aller comme au retour, est effectué sous la responsabilité de celle des parties qui l'exécute ou le fait exécuter par un tiers.
- 5.2. Dans le cas où le transporteur est un tiers, c'est la partie qui fait exécuter le transport qui exerce le recours éventuel. Il appartient donc à cette partie de vérifier que tous les risques, aussi bien les dommages causés au matériel que ceux occasionnés par celui-ci, sont couverts par une assurance suffisante du transporteur et, si tel n'est pas le cas, de prendre toutes mesures utiles pour assurer le matériel loué.
- 5.3. Le coût du transport du matériel loué est, à l'aller comme au retour, à la charge du locataire sauf clause différente aux conditions particulières. Dans l'hypothèse où le transport est effectué par un tiers, il appartient à celui qui l'a missionné de prouver qu'il l'a effectivement réglé. Dans le cas contraire les comptes entre le loueur et le locataire seront réajustés en conséquence.
- 5.4. La responsabilité du chargement et/ou du déchargement incombe à celui qui l'exécute. Le préposé au chargement et/ou au déchargement doit, si nécessaire, avoir une autorisation de conduite de son employeur pour le matériel loué.
- 5.5. Dans tous les cas, lorsqu'un sinistre est constaté à l'arrivée du matériel, le destinataire doit aussitôt formuler les réserves légales et en informer l'autre partie afin que les dispositions conservatoires puissent être prises sans retard, et que les déclarations de sinistres aux compagnies d'assurance puissent être faites.

## 6. INSTALLATION, MONTAGE, DEMONTAGE

- 6.1. L'installation, le montage et le démontage (lorsque ces opérations s'avèrent nécessaires) sont effectués par les soins du locataire, sous son entière responsabilité. Le locataire pourra demander au loueur de se substituer à lui. Ces opérations sont alors exécutées sous l'entière responsabilité du loueur. Les conditions d'exécution (délai, prix...) sont fixées dans les conditions particulières.
- 6.2. L'installation, le montage et le démontage ne doivent pas la durée de la location qui reste telle que définie à l'article 3.

## 7. ENTRETIEN DU MATERIEL

- 7.1. Le locataire procédera sous son entière responsabilité, quotidiennement, aux vérifications et appoints de tous les niveaux (huiles, eaux, autres fluides) et utilisera pour ce faire les ingrédients préconisés par le loueur pour éviter tout mélange ou risque de confusion. Il contrôlera la pression et l'état des pneumatiques qu'il réparera si nécessaire. Il fera procéder, suivant les consignes du loueur, aux opérations d'entretien préventif et de prévention, notamment de vidange et de graissage, dans les établissements du loueur ou ceux désignés par ce dernier si les conditions d'exécution de ces opérations ne peuvent être réalisées sur le chantier. Dans le cas d'entretien laissé à la charge du locataire, les frais de réparation consécutifs à un défaut d'entretien incombent à ce dernier.
- 7.2. En cas de spécificité du matériel loué nécessitant un entretien approprié, les conditions d'entretien doivent être écrites dans les conditions particulières.
- 7.3. L'approvisionnement en carburant, en lubrifiant et en antigel est de la responsabilité du locataire, qui supportera le coût de tout désordre dû à un mauvais approvisionnement en ce domaine.
- 7.4. Sauf stipulations contraires consignées dans les conditions particulières, le temps nécessaire pour l'entretien du matériel à la charge du loueur fait partie intégrante de la durée de location telle que définie à l'article 3.

## 8. REPARATIONS, DEPANNAGES

- 8.1. Au cas où une panne immobiliserait le matériel pendant la durée de la location, le locataire s'engage à en informer le loueur sous 48 heures par tout moyen à sa convenance. Le contrat sera suspendu pendant la durée de la réparation en ce qui concerne son paiement mais reste en vigueur pour toutes les autres obligations, sauf dispositions prévues à l'article 10 alinéa 3.
- 8.2. Si la durée de réparation excède 10 % de la durée de la location prévue au contrat, ou une semaine calendaire, le locataire aura le droit de résilier le contrat de location en ne réglant que les loyers courus jusqu'à la date d'immobilisation du matériel, à l'exclusion de tous dommages et intérêts quels qu'ils soient. Toutefois, en cas de location n'excédant pas une semaine calendaire, le locataire aura le droit de résilier immédiatement le contrat dès que le matériel n'aura pas été remplacé dans la journée ouvrable (samedi, dimanche et jours fériés exclus) qui suit l'information donnée au loueur.
- 8.3. La résiliation est subordonnée à la restitution du matériel.
- 8.4. Toute réparation est faite à l'initiative du loueur, ou du locataire avec l'autorisation du loueur. Toutefois, si la réparation est rendue nécessaire par la faute prouvée du locataire, ce dernier ne pourra se prévaloir d'avoir des droits qui lui sont reconnus par le présent article. En conséquence, la location continue dans tous ses effets jusqu'à la remise en état du matériel.

## 9. RESPONSABILITES, ASSURANCES, RENONCIATION A RECOURS

- 9.1. Le loueur déclare transférer au locataire la garde juridique et matérielle du matériel loué pendant la durée du contrat et sous réserve des clauses concernant le transport. Le loueur ne peut en aucun cas être tenu responsable à l'égard des tiers des conséquences matérielles ou immatérielles d'un arrêt ou d'une panne du matériel loué. Le locataire ne peut employer le matériel loué à un autre usage que celui auquel il est normalement destiné, ni l'utiliser dans des conditions différentes de celles pour lesquelles la location a été faite ou encore enfreindre les règles de sécurité fixées tant par la législation que par le constructeur et/ou le loueur. Toutefois le locataire ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables des

vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente rendant le matériel impropre à l'usage auquel il est destiné. Lorsque le matériel est confié pour réparation à un tiers, à l'initiative du loueur, il passe sous la garde de ce tiers, le locataire est alors déchargé de la responsabilité des dommages qui pourraient être causés par ce matériel ou à ce matériel.

- 9.2. Le locataire est responsable des dommages causés par le matériel loué pendant la durée de la location.
- 9.3. Le locataire doit être couvert par une assurance "Responsabilité Civile Entreprise", pour les dommages causés aux tiers par le matériel pris en location.
- 9.4. Le locataire est responsable des dommages causés au matériel loué pendant la durée de la location. Le locataire souscrit une assurance couvrant le matériel pris en location : Cette assurance peut être spécifique pour le bien considéré ou annuelle pour couvrir tout le matériel que le locataire prend en location. Le locataire doit informer le loueur de l'existence d'une telle couverture d'assurance. Au plus tard au moment de la prise en charge du matériel, le locataire adresse l'attestation d'assurance correspondant au contrat souscrit, comportant notamment l'engagement pris par la compagnie d'assurance de verser l'indemnité entre les mains du loueur, les références du contrat qu'il a souscrit, le montant des garanties et des franchises.

## 10. EPREUVES ET VISITES

- 10.1. Dans tous les cas où la réglementation en vigueur exige des épreuves ou une visite du matériel loué, le locataire est tenu de mettre le matériel à la disposition de l'organisme de contrôle.
- 10.2. Le coût des visites réglementaires périodiques reste à la charge du loueur.
- 10.3. Au cas où une visite périodique ferait ressortir l'incapacité du matériel, cette dernière à les mêmes conséquences qu'une défaillance (cf. article 8).
- 10.4. Le temps nécessaire à l'exécution des épreuves et/ou visites fait partie intégrante de la durée de location dans la limite d'une demi-journée ouvrée.

## 11. RESTITUTION DU MATERIEL

- 11.1. À l'expiration du contrat de location éventuellement prorogé d'un commun accord, le locataire est tenu de rendre le matériel en bon état, compte tenu de l'usure normale inhérente à la durée de l'emploi, netoyé et, le cas échéant, le plein de carburant fait. À défaut, les prestations de remise en état et de fourniture de carburant seront facturées au locataire.
- 11.2. Le matériel est restitué, sauf accord contraire des parties, au dépôt du loueur pendant les heures d'ouverture de ce dernier.
- 11.3. Le loueur doit être informé de la disponibilité de son engin par lettre, télécopie, ou tout autre écrit chaque fois que le contrat prévoit qu'il reprendra lui-même le matériel loué.
- 11.4. Un bon de retour de matériel est établi par le loueur. Il y est indiqué notamment : le jour et l'heure de restitution, les réserves jugées nécessaires concernant particulièrement l'état du matériel rendu. Ces réserves peuvent être faites à l'arrivée du matériel chez le loueur lorsque le transport est soustrait à un tiers. Elles sont retransmises immédiatement par fax au locataire. Le bon de retour met fin à la garde juridique du matériel qui incombait au locataire. Lorsque le transport retour du matériel est effectué sous la responsabilité du loueur (art. 5), la garde juridique cesse dès lors que le loueur ou le transporteur prend possession du matériel.
- 11.5. À défaut d'accord amiable sur les réserves, il en est pris acte par inscription sur le bon. Il est alors fait appel à l'arbitrage d'une personnalité désignée d'un commun accord entre les parties. À défaut de pouvoir nommer cette personne, le loueur est en droit de faire appel à un expert désigné par le juge des référés ou à un huissier.
- 11.6. Dans le cas de reprise du matériel par le loueur, le locataire reste tenu à toutes les obligations découlant du contrat jusqu'à la récupération du matériel.
- 11.7. En cas de non-restitution de tout le matériel, et après mise en demeure et délai de restitution fixé dans la lettre de mise en demeure, le manquant sera facturé à sa valeur neuve, selon le tarif en vigueur à la date de la non-restitution.

## 12. PRIX DE LA LOCATION

- 12.1. Le prix est généralement fixé par unité de temps à rappeler pour chaque location, toute unité de temps commencée étant due, dans la limite d'une journée. L'unité de temps est le jour calendaire.
- 12.2. Sauf dispositions particulières, le loyer est acquis jour par jour.
- 12.3. Sauf stipulation contraire, nos prix sont indiqués pour une utilisation 24h/24. Les entretiens, à la charge du locataire, devront prendre cette durée en compte.
- 12.4. Il peut être également convenu de facturer les charges de fonctionnement et les charges fixes, mais cela doit être spécifié préalablement.
- 12.5. Les frais de chargement, de transport, de déchargement et de visite du matériel, tant à l'aller qu'au retour, ainsi que les frais éventuels de montage et de démontage sont à la charge du locataire. Ils sont évalués forfaitairement dans le contrat de location ou remboursés à leur coût réel selon les justificatifs à produire par le loueur. Le locataire ne supporte pas le supplément de transport pouvant résulter d'une réexpédition demandée par le loueur vers un lieu autre que celui d'origine.
- 12.6. La mise à disposition éventuelle au locataire de personnels techniques (monteur par exemple) employés ou non par le loueur est à la charge du locataire. Le prix est fixé par la convention des parties, ainsi que le montant des frais de déplacement.
- 12.7. Dans le cas où l'état du matériel rend nécessaire une expertise, la partie demanderesse informera par écrit l'autre partie de sa démarche. Sans réponse, les frais de l'expertise seront avancés par la partie demanderesse mais à la charge définitive de la partie dont la responsabilité sera déclarée engagée.

- 12.8. Dans le cas de prolongation de la location au terme de la durée initialement prévue, les parties pourront renégocier le prix de la location.
- 12.9. La location sera toujours décomptée pour une durée minimum et forfaitaire de 5 jours dans le cas où elle serait faite pour une durée de location moindre.

- 12.10. Étant donné que les matériels loués sont utilisés pour pallier des intempéries, la location de ceux-ci ne pourra être interrompue dans le cas où le chantier sur lequel ils sont utilisés serait arrêté pour cause d'intempérie.

## 13. PAIEMENT

- 13.1. Les conditions de règlement de la location de matériel sans conducteur sont prévues aux conditions particulières de chaque loueur. Dans le silence du contrat, le paiement s'entend au comptant, net et sans escompte. En cas de paiement échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraîne, à l'expiration d'un délai de huit jours à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, la reprise immédiate du matériel loué, tous frais de restitution tels que définis aux articles précédents restant à la charge du locataire.
- 13.2. En cas de non-paiement à l'échéance suivant la date d'exigibilité de la facture, le locataire sera redevable de plein droit, de l'application d'un intérêt de retard égal à dix fois le taux de l'intérêt légal, majoré d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, Si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à 40 €, TELSTAR se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire.

## 14. VERSEMENT DE GARANTIE

- 14.1. En garantie des obligations contractées par le locataire en vertu du contrat, le locataire, lors de la conclusion du contrat, dépose un versement de garantie entre les mains du loueur, sauf convention contraire inscrite dans les conditions particulières. Le montant de ce versement sera fixé dans les conditions particulières.
- 14.2. Le remboursement du versement s'opérera dans le mois qui suit le règlement total de la location et des autres facturations éventuelles en découlant. Au-delà de cette période, après une première demande écrite du locataire, le versement sera produit d'intérêt sur la base du taux d'intérêt légal majoré de cinq points.

## 15. RESILIATION

- 15.1. En cas d'observation des clauses prévues aux articles 1, 4.2 et 13 des présentes conditions, la location est résiliée, si bon semble au loueur, aux torts et griefs du locataire. Cette résiliation interviendra à l'expiration d'un délai de huit jours à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure. Dans ce cas, le locataire doit faire retour du matériel ou le laisser reprendre. Les obligations résultant de l'article 12 restent intégralement applicables.
- 15.2. En cas de non-présentation ou de non-restitution du matériel, en fin ou en cours de contrat, le loueur pourra assigner le locataire devant le juge des référés du lieu de situation du matériel afin de voir ordonnée la restitution immédiate du matériel loué.
- 15.3. En cas de résiliation du contrat de location, pour quelque raison que ce soit, à l'exception de l'article 8 des présentes conditions, le locataire accepte la révision du barème de location appliqué initialement en fonction de la durée effective de location. À défaut, le loueur percevra une indemnité égale à la moitié du loyer restant à courir avec un maximum de deux mois.

## 16. EVICTION DU LOUEUR

- 16.1. Si le locataire introduit le matériel loué dans un immeuble dont il est locataire, il doit en faire la déclaration par lettre recommandée avec accusé de réception au propriétaire de l'immeuble en lui donnant toute précision sur le matériel, sur l'identité du loueur propriétaire et en attirant son attention sur le fait que le matériel loué ne peut servir de gage. Le locataire doit fournir une copie de cette lettre au loueur.
- 16.2. Le locataire s'interdit de céder, donner en gage ou en nantissement, de sous-louer, de prêter le matériel loué ou d'en disposer de quelque manière que ce soit, sans l'accord écrit préalable du loueur.
- 16.3. Si un tiers tente de faire valoir des droits sur ledit matériel, sous la forme d'une revendication, d'une opposition ou d'une saisie, le locataire est tenu d'en informer aussitôt le loueur.
- 16.4. Ni les plaques de propriété apposées sur le matériel loué, ni les inscriptions portées sur celui-ci ne doivent être enlevées ou modifiées par le locataire. Ce dernier ne pourra ajouter aucune inscription ou marque sur le matériel sans autorisation du loueur.

## 17. PERTES D'EXPLOITATION

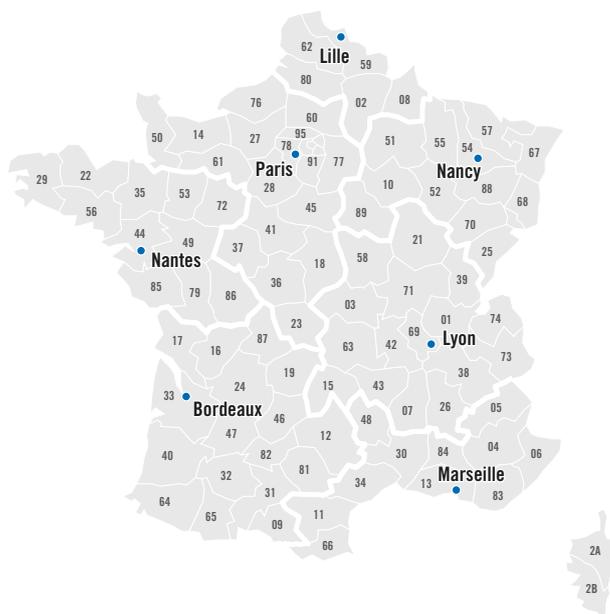
- 17.1. Pour quelque raison que ce soit, les pertes d'exploitation directes et/ou indirectes, ne sont jamais prises en charge par le loueur.

## 18. ARBITRAGE

- 18.1. Si un différend surgit entre le loueur et son locataire, soit en cours, soit en fin de contrat, concernant l'exécution des présentes conditions de location et/ou contrat particulier qu'ils ont conclus), il pourra être soumis à l'arbitrage d'une personnalité qui aura tous pouvoirs pour trancher le litige, y compris les pouvoirs d'un amiable compositeur et qui sera désigné d'un commun accord entre les parties.

## 19. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

- 19.1. Pour l'exécution des présentes, le Tribunal de Commerce de Versailles, le Tribunal d'Instance ou de Grande Instance sont seuls compétents nonobstant appel en garantie ou pluralité de défendeurs et ce, même en cas de stipulation contraire sur les lettres ou documents de nos clients. Les divers lieux d'expédition ou de paiement ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à la présente clause attributive de juridiction.



### **TELSTAR PARIS** - Île-de-France et Normandie

26, av. Roger Hennequin - Z.A. de Trappes-Elancourt - 78190 Trappes  
paris@telstar.fr - Fax 01 30 16 50 01 - **Tél. 01 30 16 50 00**

### **TELSTAR NANCY** - Est-Champagne

Zone Inova 3000 - 6, rue du Pré Cohey - 88150 Thaon-Les-Vosges  
nancy@telstar.fr - Fax 03 29 36 90 28 - **Tél. 03 57 76 00 56**

### **TELSTAR LILLE** - Nord

31-2, rue Luyot - Z.I. B - 59113 Seclin  
lille@telstar.fr - Fax 03 20 16 94 21 - **Tél. 03 20 16 94 20**

### **TELSTAR NANTES** - Ouest-Bretagne

Rue des Vignerons - Z.A.C. les hauts de Couëron - 44220 Couëron  
nantes@telstar.fr - Fax 02 51 11 38 39 - **Tél. 02 51 11 38 38**

### **TELSTAR LYON** - Rhône-Alpes

31, av. des frères de Montgolfier - Z.I. Mi-plaine - 69680 Chassieu  
lyon@telstar.fr - Fax 04 78 90 40 44 - **Tél. 04 78 90 40 90**

### **TELSTAR MARSEILLE** - Sud-Est

6, av. Emile Zola - Z.A. Agavon - 13170 Les Pennes-Mirabeau  
marseille@telstar.fr - Fax 04 42 10 68 69 - **Tél. 04 42 10 68 68**

### **TELSTAR BORDEAUX** - Sud-Ouest

5, chemin Clément Laffargue - Z.I. de Martillac - 33650 Martillac  
bordeaux@telstar.fr - Fax 05 56 72 08 81 - **Tél. 05 56 72 08 80**

### **TELSTAR MAROC** - Agence Casablanca

Lot 54-55 ZI Sapino - Aéroport Mohammed V, Casablanca - 26200 Nouasseur  
casablanca@telstar-maroc.ma - **Tél. +212 6 62 15 24 29**

### **TELSTAR CÔTE D'IVOIRE** - Agence Abidjan-Treichville

Avenue Nanan Yamouso prolongée, Ex Immeuble Simo, 18 BP 2878 Abidjan 18  
ci@telstar.fr - **Tél. +225 87 57 46 11**

### **TELSTAR FRANCE** - Siège

26, av. Roger Hennequin - Z.A. de Trappes-Elancourt - 78190 Trappes  
info@telstar.fr - Fax 01 30 16 50 48 - **Tél. 01 30 16 50 25**

**N° Indigo 08 250 POMPE**

0,015€ TTC/Min

Les prix et indications concernant les caractéristiques des matériels (dimensions, poids, puissances, rendements...) figurant sur nos documentations, tarifs et devis sont donnés de bonne foi, mais sans engagement de notre part et peuvent être modifiés sans préavis. Les courbes des pompes sont données pour un fonctionnement en eau claire, à une température de 20°C et au niveau de la mer. Document non-contractuel.

ISO 9001  
VERSION 2008

Doc 006.12 / 12.16 / 3000 / Telstar Communication